

**RENAULT**

**TWINGO**  
NOTICE D'UTILISATION

ELF développe pour RENAULT  
une gamme complète de lubrifiants :  
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles  
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée  
en Formule 1, ces lubrifiants sont  
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques  
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement  
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement  
aux performances de votre véhicule.



**Avertissement :** afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,  
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains  
véhicules. Veuillez vous référer au carnet d'entretien.



**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.  
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site [www.lubrifiants.elf.com](http://www.lubrifiants.elf.com)**

# Bienvenue à bord de votre véhicule

---

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là-même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.













La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**  
**De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92100 Billancourt 2006.



## Coup d'œil rapide

-  – Pressions de gonflage des pneumatiques . . . . . 0.4 – 0.5
-  – Réglages des sièges et du poste de conduite . . . . . 1.13 → 1.16
-  – Dispositifs de retenue pour enfants . . . . . 1.27 → 1.39
-  – Les témoins lumineux. . . . . 1.46 → 1.49
-  – Signalisation sonore et lumineuse . . . . . 1.56 → 1.61
-  – Dégivrage . . . . . 1.64
-  – Rodage, conduite . . . . . 2.2 → 2.27
-  – Chauffage/Air conditionné . . . . . 3.2 → 3.18
-  – Ouverture du capot. . . . . 4.2
-  – Niveaux (huile moteur, lave-vitre...) . . . . . 4.4 → 4.10
-  – Roue de secours . . . . . 5.2 → 5.5
-  – Conseils pratiques (changement de lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement) . . . . . 5.1 → 5.36



# S O M M A I R E

## Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule .....

1

La conduite .....

2

Votre confort .....

3

Entretien .....

4

Conseils pratiques .....

5

Caractéristiques techniques .....

6

Index alphabétique .....

7

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES À FROID (en bar)

Versions	1.2 - 1.2 TCE	1.5 dCi	
Dimensions des pneumatiques	165/65 R14 79T 175/65 R14 82T 185/55 R15 82H	165/65 R14 79T	175/65 R14 82T 185/55 R15 82H
Dimensions des jantes	5,5 J 14 6 J 15	5,5 J 14	5,5 J 14 6 J 15
Toute utilisation (route et auto-route) (1)			
– Avant	2,2	2,3	2,2
– Arrière	2,0	2,1	2,0
Roue de secours	2,2	2,3	2,2

### Sécurité pneumatiques et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque** : La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (ou 3 PSI). Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES À FROID (en psi)

Versions	1.2 - 1.2 TCE	1.5 dCi	
Dimensions des pneumatiques	165/65 R14 79T 175/65 R14 82T 185/55 R15 82H	165/65 R14 79T	175/65 R14 82T 185/55 R15 82H
Dimensions des jantes	5,5 J 14 6 J 15	5,5 J 14	5,5 J 14 6 J 15
Toute utilisation (route et auto-route) (1)			
– Avant	32	34	32
– Arrière	29	31	29
Roue de secours	32	34	32

### Sécurité pneumatiques et monte de chaînes

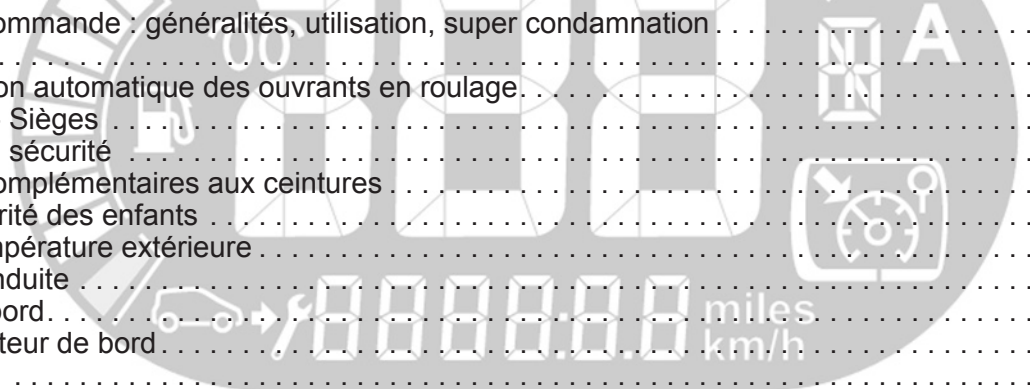
Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque** : La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (ou 3 PSI). Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



# Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

26923



Clés - Télécommande : généralités, utilisation, super condamnation . . . . .	1.2
Portes . . . . .	1.6
Condamnation automatique des ouvrants en roulage . . . . .	1.10
Appuis-tête - Sièges . . . . .	1.11
Ceintures de sécurité . . . . .	1.16
Dispositifs complémentaires aux ceintures . . . . .	1.20
Pour la sécurité des enfants . . . . .	1.27
Heure et température extérieure . . . . .	1.40
Poste de conduite . . . . .	1.42
Tableau de bord . . . . .	1.46
Ordinateur de bord . . . . .	1.51
Rétroviseurs . . . . .	1.54
Volant de direction . . . . .	1.55
Éclairages et signalisations extérieurs . . . . .	1.56
Réglage des projecteurs . . . . .	1.60
Avertisseurs sonore et lumineux . . . . .	1.61
Essuie-vitre/Lave-vitre . . . . .	1.62
Dégivrage . . . . .	1.64
Réservoir carburant . . . . .	1.65

# CLÉ/TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités

26565

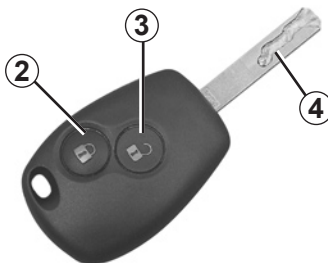
**(A)**



## Clé A

- 1 Clé codée de contacteurdémarrreur des portes et du bouchon de remplissage carburant.

**(B)**



26519

## Télécommande à radiofréquence B

- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 4 Clé codée de contacteurdémarrreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.



# CLÉ/TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (suite)

## Portée de la télécommande à radiofréquence

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

**Nota :** pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 2 minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

## Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé, peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés (ou télécommande), adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

- En cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de quatre télécommandes pour un véhicule.

## Défaillance de la télécommande :

Assurez-vous d'avoir toujours des piles en bon état, leur durée de vie est d'environ deux ans.

Dans ce cas : reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

## TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré par la télécommande **B**.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

**B**



### Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

**B**



### Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

# SUPER CONDAMNATION

26519



## Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

## Pour activer la super condamnation

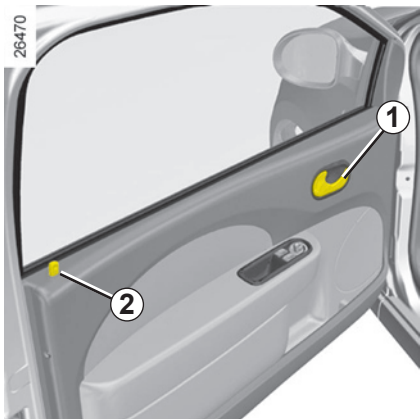
Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par cinq clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

# OUVERTURE/FERMETURE DES PORTES



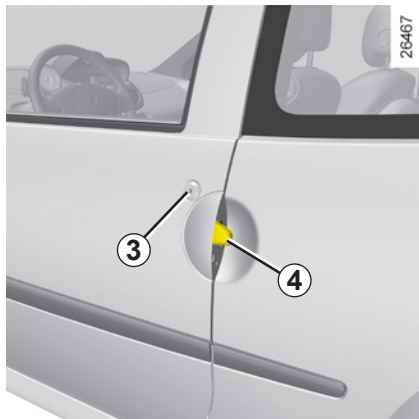
## Commande manuelle

### Ouverture manuelle de l'intérieur

Manoeuvrez la poignée **1**.

### Fermeture manuelle de l'intérieur

Enfoncez le bouton **2** portes avant fermées.



## Ouverture manuelle de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé la serrure **3** de la porte avant. Placez la main sous la poignée **4**. Levez-la, puis tirez la porte vers vous.

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur ou, suivant véhicule, des portes avant et du coffre, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES



## **Commande électrique** (suivant véhicule)

Elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des portes et du coffre à bagages.

Verrouillez ou déverrouillez en appuyant sur le contacteur **1**.

Le verrouillage/déverrouillage des portes ne peut pas être effectué porte ouverte.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

## Témoin d'état des ouvrants

**Le témoin lumineux du contacteur 1 vous informe de l'état de fermeture des ouvrants :**

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé ;
- lorsqu'un ouvrant est ouvert (ou mal fermé) le témoin est éteint.

Lorsque vous condamnez les portes avec la télécommande, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



## **Verrouillage manuel des portes**

Porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte côté gauche.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)

## Commande électrique

### Verrouillage/Déverrouillage de l'extérieur.

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...) ;
- usure de la pile de la télécommande, batterie déchargée.



26472

### Déverrouillage des ouvrants

**Utilisation de la télécommande à radiofréquence (reportez-vous au paragraphe « Clé/Télécommande à radiofréquence » en chapitre 1).**

De l'extérieur, déverrouillez avec la clé codée de contacteur-démarrreur la serrure de la porte conducteur (reportez-vous au paragraphe « Ouverture/Fermeture des portes » en chapitre 1).



## VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



### Verrouillage des ouvrants

Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.

Moteur arrêté, porte conducteur ouverte, mettez le contact puis coupez-le.

Exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**, puis sortez du véhicule, la télécommande sur vous, et fermez la porte conducteur.

A la fermeture de la porte, tous les ouvrants sont verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé codée de contacteur-démarrreur, pour la porte avant gauche.

**Assurez-vous d'avoir votre télécommande sur vous avant de quitter votre véhicule.**



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

**Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.**

## Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un double bip sonore.

## Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un double bip sonore.



## Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Le témoin du bouton **1** s'allume.

La décondamnation se fait :

– à l'arrêt, par ouverture d'une porte.

**Nota** : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h ;

– par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1**.

## Anomalie de fonctionnement

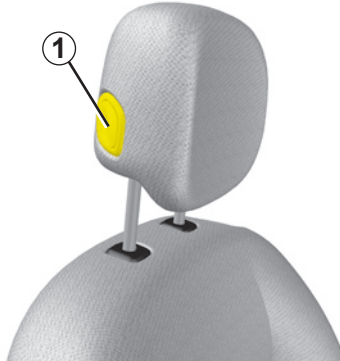
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# APPUI-TÊTE AVANT

26473



## Pour monter l'appui-tête (suivant véhicule)

Faites-le coulisser vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

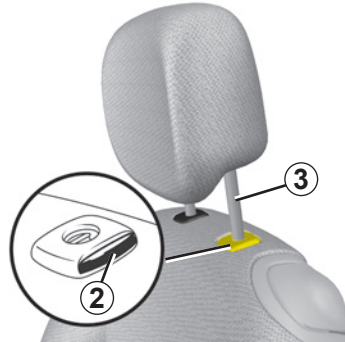
## Pour descendre l'appui-tête (suivant véhicule)

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

26474

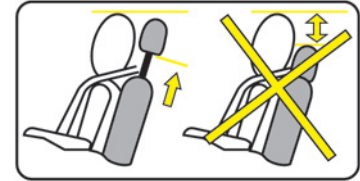


## Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur la languette **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

**Nota** : lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges **3**.

26341



## Pour remettre l'appui-tête

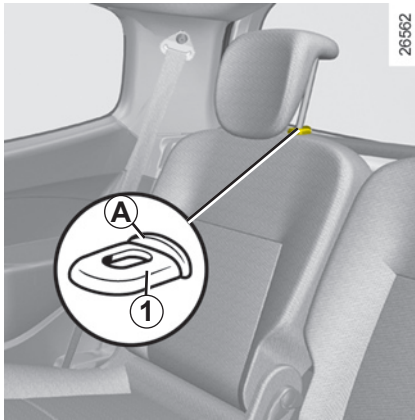
Au cas où le réglage des tiges aurait été modifié, sortez les tiges **3** au maximum en tirant dessus (veillez à leur alignement et à leur propreté), en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage, veillez à son bon verrouillage.

Appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.

# APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



## Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** et descendez l'appui-tête jusqu'en butée pour l'utiliser en position basse.

## Pour l'enlever

Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** puis sortez l'appui-tête (avancez le siège si nécessaire).



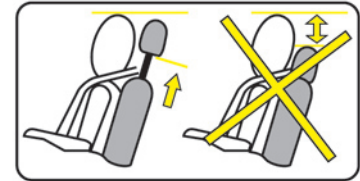
## Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur le bouton **A** de l'appui-tête et descendez-le (avancez le siège si nécessaire).

## Position de rangement

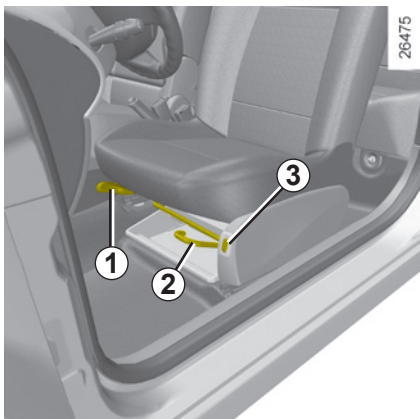
L'appui-tête en position d'utilisation basse, appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement** : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



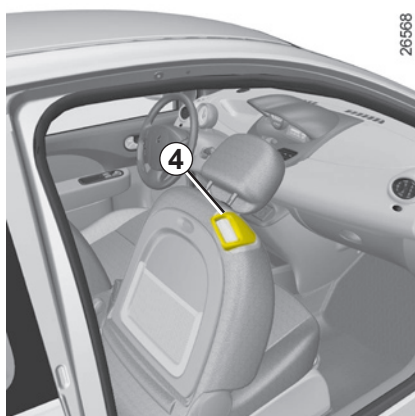
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

# SIÈGES AVANT



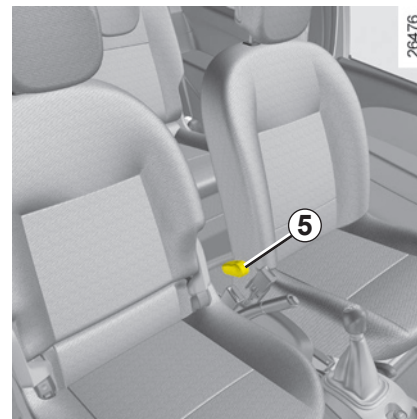
## Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur (suivant véhicule)

Manœuvrez le levier **1**.



## Pour avancer ou reculer

Manœuvrez le levier **2** (côtés conducteur et passager) ou la manette **4** (côté passager) pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier ou la manette et assurez-vous du bon verrouillage.



## Pour incliner le dossier

Manœuvrez la manette **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

## Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

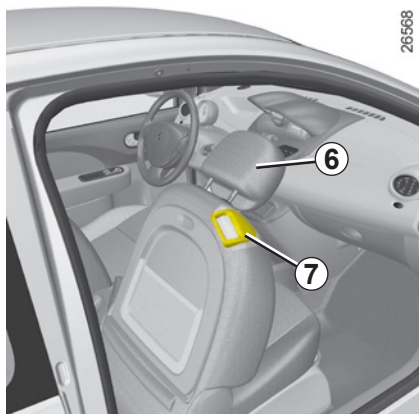
Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

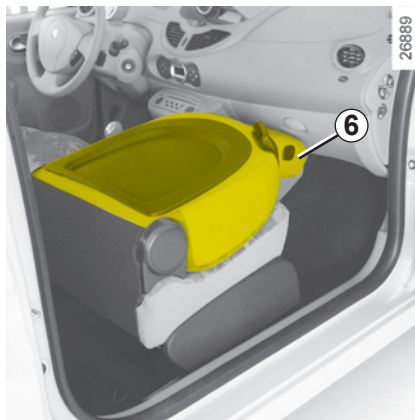
## SIÈGES AVANT (suite)



### Position tablette

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position tablette :

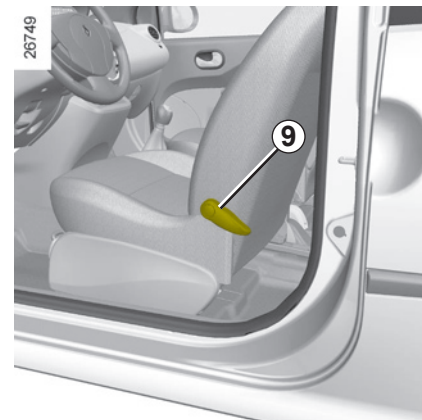
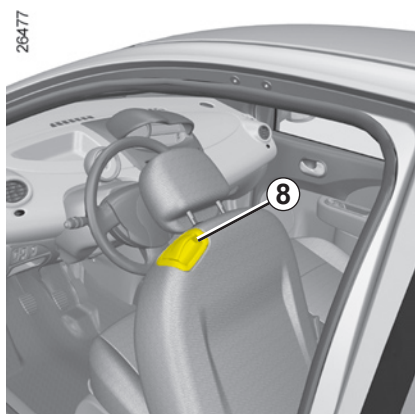
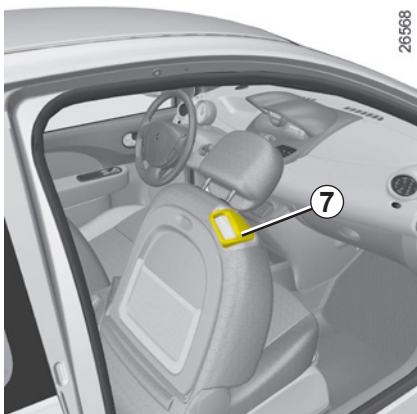
- Abaissez l'appui-tête **6** ;
- manœuvrez la poignée **7** et reculez le siège au maximum ;
- rabattez le dossier et avancez le siège de façon à positionner l'appui-tête **6** sous la planche de bord.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position tablette.



## SIÈGES AVANT (suite)



### Accès aux places arrière

Manœuvrez la poignée **7**, **8** ou **9** (suivant véhicule), basculez le dossier et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège dans sa position initiale (position mémorisée) côté conducteur, faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers du siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Avant de démarrer procédez :**

- **D'abord au réglage de votre position de conduite ;**
- **puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.**

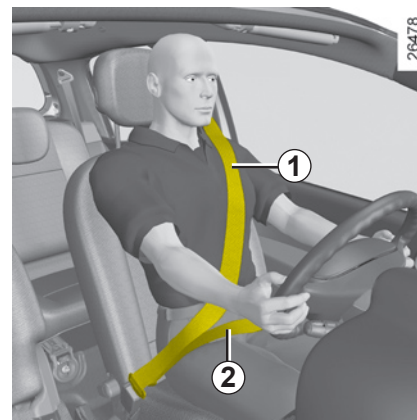


Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

## Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.
- **Réglez la position du volant.**



## Ajustement des ceintures de sécurité

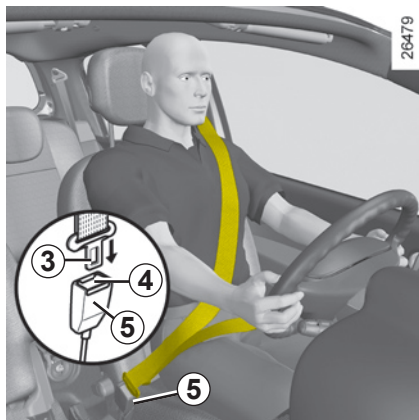
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- Tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



### Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes, ensuite le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE

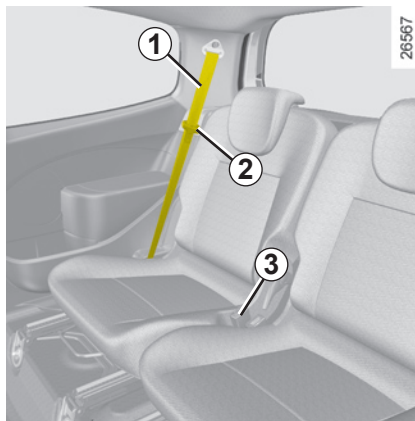


## Ceintures arrière latérales

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

### Fonctionnalité des sièges arrière :

Reportez-vous en chapitre 3 au paragraphe « Sièges arrière : fonctionnalités ».



Déroulez lentement la sangle **1**.

Encliquez le pêne **2** dans le boîtier de verrouillage **3**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip ...) car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

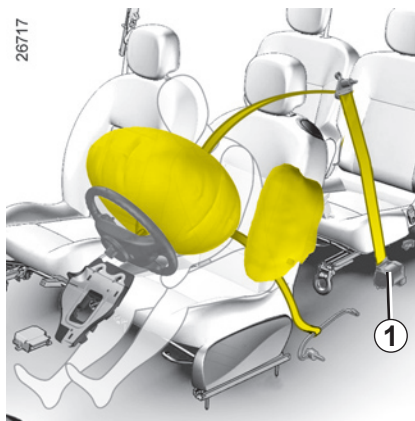
Ils sont constitués de :

- **Prétensionneurs** ;
- **limiteurs d'effort** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager** ;
- **airbags latéraux (suivant véhicule)**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux, latéraux ou arrière.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- Le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les airbags.



## Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture.

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.



## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

### Limiteur d'effort


À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

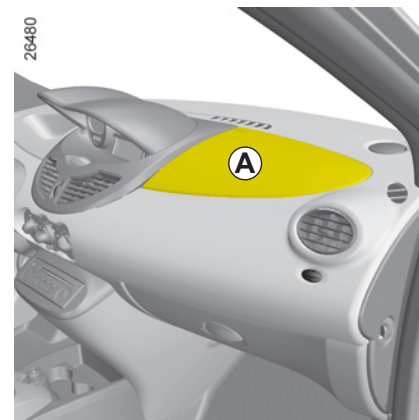
### Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

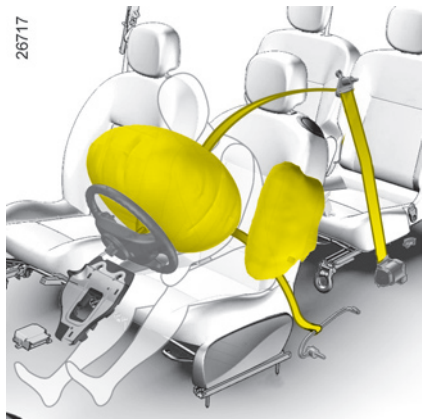
Chaque système d'airbag est composé de :

- Un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique de chacun des deux générateurs de gaz ;
- suivant véhicule, un détecteur de choc latéral complémentaire ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou d'autres désagréments.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



## Fonctionnement

Le système d'airbag n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



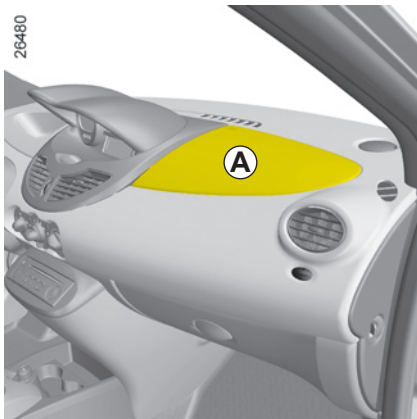
## Anomalies de fonctionnement

Le témoin 2 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume de façon continue moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



### Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifiez ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

### Avertissements concernant l'airbag passager : emplacement A

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord du côté passager avant.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager dès que vous retirez un siège enfant pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT  
DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT  
TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE  
PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.**

(Reportez-vous au paragraphe « Désactivation des airbags passager avant » en chapitre 1.)

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

## Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

# DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

## Airbags latéraux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'airbags pouvant équiper les sièges avant et qui se déploient sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le siège vous rappelle la présence de ce dispositif.

## Airbags rideaux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral.

Un marquage sur l'habillage intérieur au-dessus des vitres latérales vous rappelle la présence de ce dispositif.



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de tout autre housses (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoires, d'objet ou même un animal entre le dossier du siège et la portière. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

## DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres, peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbags, prétensionneurs, boîtiers électronique, câblages...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT) ;
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système airbag ;
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol ;
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien ;
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans<sup>(1)</sup> doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfants.

Pour connaître les places autorisées, et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous aux tableaux en pages suivantes.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant Véhicule avec sièges arrière	
			Place avant passager (1) (3)	Places arrière latérales (4)
<b>Nacelle transversale</b> Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	U - IL (5) (6)
<b>Coque dos route</b> Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	U - IL	U - IL (6)
<b>Siège dos route</b> Homologué groupe 0+	< 13 kg	D, C	U - IL	U - IL (6)
<b>Siège dos route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	D, C	U - IL	U - IL (6)
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B, B1	IL - IUF	U - IUF - IL (7) (8)
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	IL - IUF	U - IUF - IL (7) (8)
<b>Rehausse</b> Homologuée groupe 2	15 kg à 25 kg	-	X	U (7) (8)
<b>Rehausse</b> Homologuée groupe 3	22 kg à 36 kg	-	X	U (7) (8)



(1) **DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant à cette place vérifiez que le système de désactivation de l'airbag est sur la position **OFF**.

Les sièges à harnais face à la route sont autorisés uniquement s'ils sont installés par Isofix et sans ceinture.



## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)


**X** : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

**U** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**IUF** : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**IL** : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

**Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » mise à votre disposition dans le réseau pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (A, B, B1, C, D, E, F, G).
- (3) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier à 25° environ (si réglables).
- (4) Avant d'installer un siège enfant, il est recommandé de placer le siège arrière le plus reculé possible en s'assurant le cas échéant que la jambe de force du siège enfant repose sur le plancher conformément à la notice du siège enfant. Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le.
- (5) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise 2 places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.
- (6) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer le siège enfant puis reculez le siège avant au plus près mais sans contact.
- (7) Placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule ; réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (8) Pour la sécurité de l'enfant ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant Véhicule avec banquette arrière en une seule partie		
			Place avant passager (1) (3)	Places arrière latérales	
				droite	gauche
<b>Nacelle transversale</b> Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	U - IL (4) (5)	U (4) (5)
<b>Coque dos route</b> Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	U - IL	U - IL (5)	U (5)
<b>Siège dos route</b> Homologué groupes 0+ et 1	< 13 kg 9 kg à 18 kg	D	U - IL	U - IL (5)	U (5)
<b>Siège dos route</b> Homologué groupes 0+ et 1	< 13 kg 9 kg à 18 kg	C	U - IL	U (5)	U (5)
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B, B1	IL - IUF	U - IUF - IL (6) (7)	U (6) (7)
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	IL - IUF	U - IUF - IL (6) (7)	U (6) (7)
<b>Rehausse</b> Homologuée groupe 2	15 kg à 25 kg	–	X	U (6) (7)	U (6) (7)
<b>Rehausse</b> Homologuée groupe 3	22 kg à 36 kg	–	X	U (6) (7)	U (6) (7)



(1) **DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant à cette place vérifiez que le système de désactivation de l'airbag est sur la position **OFF**.

Les sièges à harnais face à la route sont autorisés uniquement s'ils sont installés par Isofix et sans ceinture.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)


**X** : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

**U** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**IUF** : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**IL** : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

**Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » mise à votre disposition dans le réseau pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (A, B, B1, C, D, E, F, G).
- (3) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier à 25° environ (si réglables).
- (4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.
- (5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer le siège enfant puis reculez le siège avant au plus près mais sans contact.
- (6) Placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule ; réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (7) Pour la sécurité de l'enfant ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

# POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

## Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

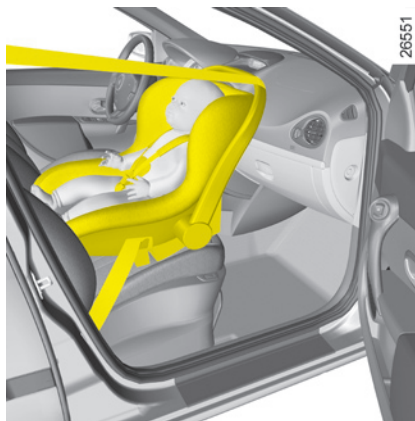
Votre véhicule est équipé du système Isofix, homologué suivant la nouvelle réglementation ECE 14, ECE 16.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges Isofix pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « Système de fixation des sièges enfants Isofix ».

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



### Catégories 0 et 0+ (de 0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. De préférence placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route.

Cette position renforce sa sécurité.



### Catégorie 1 (de 9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture du véhicule, aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Utilisez un siège enveloppant qui permet le maintien de l'enfant au moyen d'un harnais.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.



Afin d'éviter tous risques de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Catégories 2 (15 à 25 kg) et 3 (22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans, utilisez un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur muni en plus d'un dossier réglable en hauteur et d'un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg



### DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant, il est interdit d'installer un siège enfant en place avant sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de « Désactivation des airbags passager avant ».

Risque de blessures très graves en cas de déploiement des airbags.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

# POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

## Système de fixation de sièges enfants Isofix

Le système Isofix a été homologué suivant les règlements ECE 14, ECE 16 et permet l'installation des sièges enfant Isofix homologués suivant le règlement ECE 44.

Les sièges enfant sont équipés de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Les sièges Isofix Universel sont également pourvus d'une sangle pour fixer le dossier du siège enfant.

Pour connaître les places qui en sont équipées, reportez-vous aux tableaux « Places adaptées à l'installation des sièges enfant » en début de paragraphe « Pour la sécurité des enfants ».



Avant d'utiliser un siège ISOFIX acquis pour un autre véhicule, assurez-vous qu'il est autorisé : consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège, disponible auprès du fabricant de l'équipement.

Le système Isofix de votre véhicule est composé de :

- deux anneaux d'ancrage pour fixer la base du siège enfant ;
- d'un anneau pour fixer le dossier des sièges face à la route.



L'usage de ce dispositif sur le siège passager avant n'est autorisé que si les airbags passager ont été au préalable **désactivés**.

Reportez-vous au paragraphe « Désactivation des airbags passager avant » en chapitre 1.

## Principe d'installation de sièges enfants Isofix

### Siège enfant face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

### Coque ou siège enfant dos à la route

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le dossier du siège avant doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.

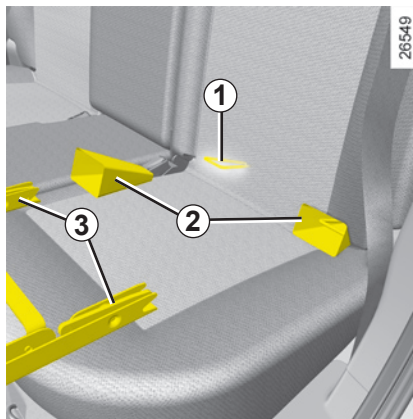


- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets ...).
- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

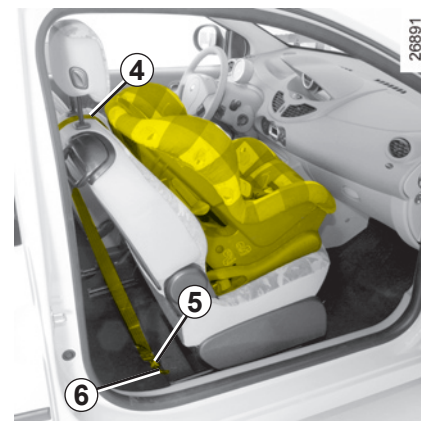
## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

### Fixation de la base du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- fixez les guides de montage **2** (fournis avec le siège enfant ou en accessoire), sur les anneaux **1** situés entre l'assise et le dossier et repérés par les marquages ISOFIX ;



- glissez les verrous **3** du siège dans les guides de montage **2** et poussez fortement le siège pour le verrouiller sur les anneaux ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière ;
- suivant le type de siège, poussez fortement sur l'embase du siège enfant pour le mettre en compression contre le dossier du véhicule.



### Fixation du dossier du siège enfant

#### Siège Isofix 3 points installé face à la route sur le siège passager avant :

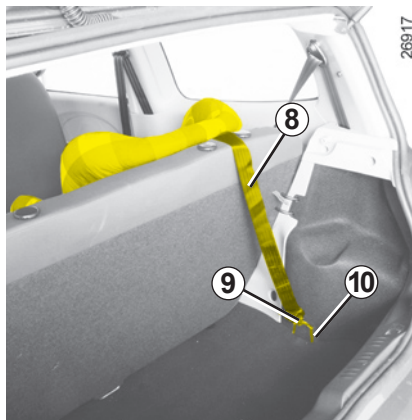
- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **4** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête avant ;
- fixez le crochet **5** de la sangle sur l'anneau **6** ;
- tendez la sangle.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Anneau de fixation du siège en position face à la route aux places arrière (suivant véhicule) :

- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **8** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **9** sur l'anneau **10** ;
- tendez la sangle.





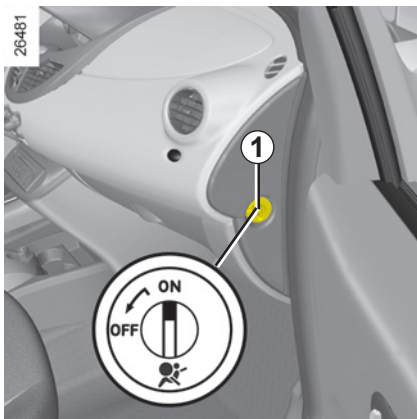
## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### SÉCURITÉ ENFANTS

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Évitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- Lorsqu'elle est utilisée, la ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant le roulage.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment lorsqu'il dort.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- À la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Désactivation des airbags passager avant (suivant véhicule)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant (airbags latéraux (suivant véhicule), frontaux, ...).

**Pour désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant** : coupez le contact, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**. L'airbag est désactivé.



Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**, **AIRBAG OFF**, est bien allumé sur le tableau de bord.

**Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant, l'airbag passager étant désactivé.**



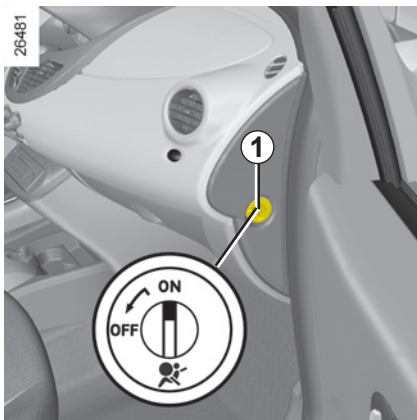
### **DANGER**

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant, il est interdit d'installer un siège enfant en place avant sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de « Désactivation des airbags passager avant ».

Risque de blessures très graves en cas de déploiement des airbags.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

**Pour réactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant :** coupez le contact, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.



**Contact mis,** vérifiez que le témoin **2, AIRBAG OFF,** s'éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.

### Anomalies de fonctionnement



En cas d'anomalies du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant sur le siège avant est **INTERDITE**.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt votre Représentant **RENAULT**.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

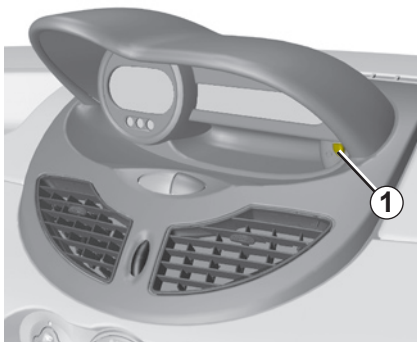
En cas de manipulation contact mis, les témoins  et  s'allument : l'airbag passager est désactivé.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

# HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE

A

26876



## Afficheur A

Contact mis, l'heure et, suivant véhicule, la température extérieure, s'affichent.



**Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.**

## Mise à l'heure de la montre

Véhicule avec le bouton **1** :

- Appuyez sur le bouton **1** pendant environ trois secondes ;
- dès que les heures clignotent appuyez de nouveau sur le bouton **1** pour les régler ;
- attendez environ trois secondes, les minutes clignotent, appuyez sur le bouton **1** pour les régler ;
- attendez environ trois secondes, les minutes arrêtent de clignoter, la montre est à l'heure.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

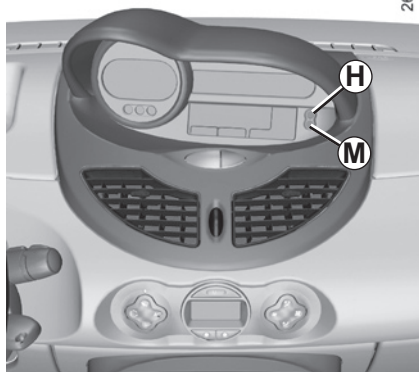


## Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut donc suffire à elle seule pour détecter le verglas.

## HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (suite)

(B)



### Afficheur B

(suivant véhicule)

**Contact mis**, l'heure et, suivant véhicule, la température extérieure, s'affichent.

### Mise à l'heure de la montre

**Contact mis**, pressez la touche :

**H** pour les heures ;

**M** pour les minutes.



**Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.**

### Indicateur de température extérieure

#### Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre  $- 3\text{ °C}$  et  $+ 3\text{ °C}$ , les caractères  $\text{°C}$  clignotent (signalisation de risque de verglas).



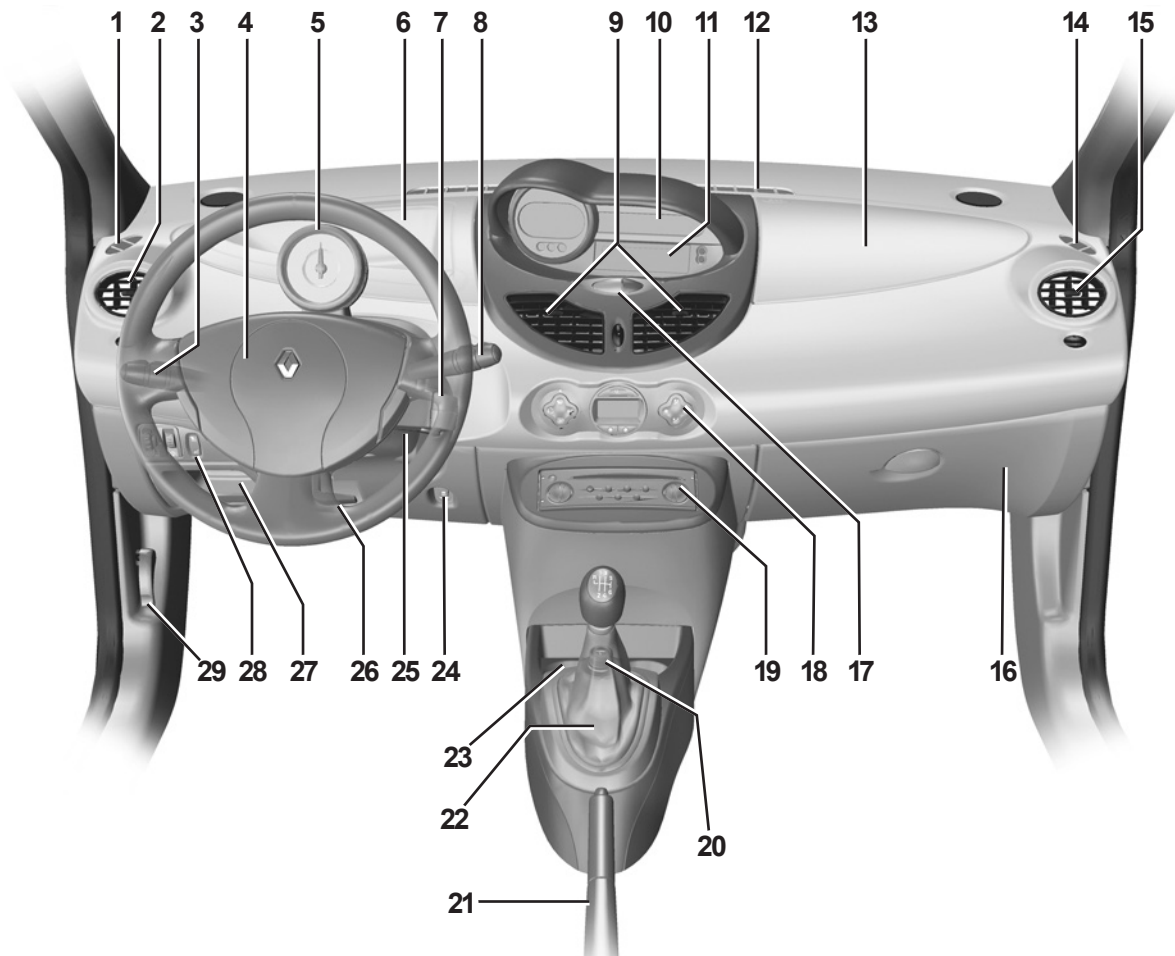
### Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut donc suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



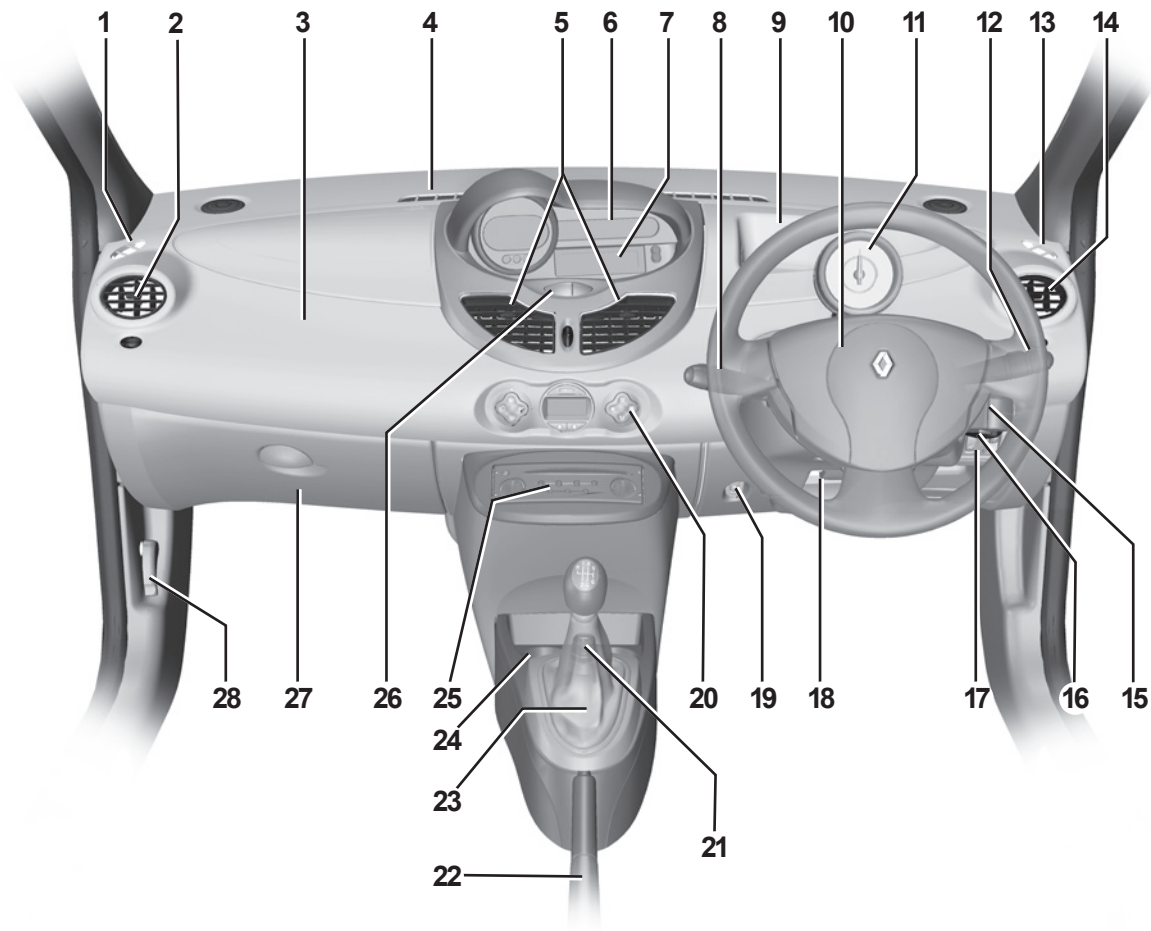
26482

## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Manette :
  - feux indicateurs de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard avant ;
  - feux de brouillard arrière ;
  - avertisseur sonore.
- 4** Emplacement airbag conducteur, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.
- 5** Compte-tours.
- 6** Vide-poches.
- 7** Commandes à distance radio.
- 8** – Manette d'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ;
  - Commande de défilement des informations au tableau de bord.
- 9** Aérateurs centraux.
- 10** Tableau de bord.
- 11** Affichage :
  - heure et température ;
  - radio, heure et température ou vide-poches.
- 12** Frise de désembuage pare-brise.
- 13** Emplacement airbag passager.
- 14** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 15** Aérateur latéral.
- 16** Boîte à gants.
- 17** Contacteur des feux de détresse et contacteur de condamnation électrique des portes.
- 18** Commandes de climatisation.
- 19** Emplacement radio ou vide-poches.
- 20** Prise accessoires ou allume-cigares et cendrier.
- 21** Frein à main.
- 22** Levier de vitesses.
- 23** Porte-gobelets.
- 24** Commande de l'aide au parking.
- 25** Contacteur de démarrage.
- 26** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 27** Compartiment à fusibles.
- 28** Commandes de :
  - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
  - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - régulateur et limiteur de vitesse.
- 29** Commande de déverrouillage du capot moteur.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



26483



## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <b>1</b> Frise de désembuage de vitre latérale.   | <b>11</b> Compte-tours.  | <b>19</b> Commande de l'aide au parking.   |
| <b>2</b> Aérateur latéral.  | <b>12</b> Manette de : <ul style="list-style-type: none"><li>– feux indicateurs de direction ;</li><li>– éclairage extérieur ;</li><li>– feux de brouillard avant ;</li><li>– feux de brouillard arrière ;</li><li>– avertisseur sonore.</li></ul> | <b>20</b> Commande de climatisation.   |
| <b>3</b> Emplacement airbag passager.   | <b>13</b> Frise de désembuage de vitre latérale.   | <b>21</b> Prise accessoires ou allume-cigares et cendrier.                                     |
| <b>4</b> Frise de désembuage pare-brise.  | <b>14</b> Aérateur latéral.  | <b>22</b> Frein à main.  |
| <b>5</b> Aérateurs centraux.  | <b>15</b> Commandes à distance radio.  | <b>23</b> Levier de vitesses.  |
| <b>6</b> Tableau de bord.   | <b>16</b> Contacteur de démarrage.   | <b>24</b> Porte-gobelets.  |
| <b>7</b> Affichage : <ul style="list-style-type: none"><li>– heure et température ;</li><li>– radio, heure et température ou vide-poches.</li></ul>   | <b>17</b> Commandes de : <ul style="list-style-type: none"><li>– réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;</li><li>– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;</li><li>– régulateur et limiteur de vitesse.</li></ul>                | <b>25</b> Emplacement radio ou vide-poches.  |
| <b>8</b> – Manette d'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ; <ul style="list-style-type: none"><li>– Commande de défilement des informations au tableau de bord.</li></ul> | <b>18</b> Commande de réglage en hauteur du volant.  | <b>26</b> Contacteur des feux de détresse et contacteur de condamnation électrique des portes. |
| <b>9</b> Vide-poches.   |  | <b>27</b> Boîte à gants et compartiment à fusibles.  |
| <b>10</b> Emplacement airbag conducteur, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.   |  | <b>28</b> Commande de déverrouillage du capot moteur.  |

# TABLEAU DE BORD : témoins lumineux

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26629



Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin  vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Faites appel à un Représentant RENAULT.

## Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin  et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.


Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

## Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il reste allumé ou s'allume moteur tournant, cela indique une défaillance du système. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

## Témoin de charge de la batterie


Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume, accompagné du té-

moin  et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

S'il clignote seul, cela indique que la batterie est faible. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

## Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin  et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant RENAULT.

## TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26629



### **Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

S'il s'allume fixe arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant RENAULT.



### **Non utilisé**



### **Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



### **Témoin d'Airbag**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il reste allumé ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



### **Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas à la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

## TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26629



### **STOP** Témoin d'arrêt impératif

Il s'éteint quelques secondes après la mise sous contact, s'il ne s'allume pas, consultez votre Représentant RENAULT. Il peut s'allumer conjointement avec d'autres témoins et être accompagné d'un bip sonore. Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation). Faites appel à un Représentant RENAULT.



Non utilisé



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.



Témoin Airbags passager OFF

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes sauf en cas de désactivation de l'airbag passager (reportez-vous au paragraphe « Désactivation des airbags passager avant » en chapitre 1).



Témoin des feux indicateur de direction



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin des feux de brouillard arrière



Témoin d'alerte SERVICE

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes. Il peut s'allumer avec d'autres témoins au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez votre Représentant Renault.



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.

## TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

26629



### **Témoin de préchauffage** (version diesel)

Contact mis, il s'allume ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut démarrer.



### **Témoin des feux de position**



### **Témoin des feux de croisement**



### **Témoin des feux de route**



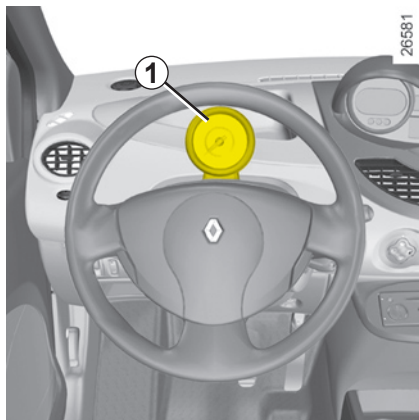
### **Témoin de défaillance électronique de la boîte de vitesses robotisée ou de présence d'eau dans le gazole**

Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant), reste fixe pendant quelques secondes puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection, de la boîte de vitesses robotisée ou une présence d'eau dans le gazole.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

# TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



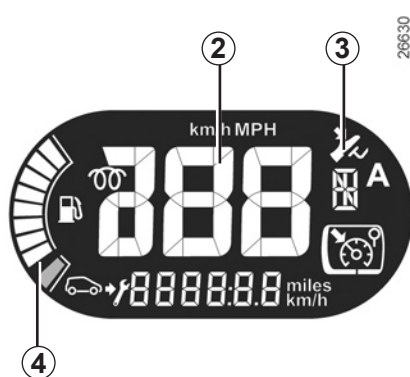
**Compte-tours 1 (graduations x100)  
(suivant véhicule)**

## Indicateur de vitesse 2

Pour le passage de miles en km/h, reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

## Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.



**Afficheur boîte de vitesses robotisée 3**

Il indique le rapport de boîte engagé (suivant véhicule). Reportez-vous en chapitre 2 « Boîte de vitesses Quickshift ».

## Indicateur de niveau carburant 4

### Alerte mini carburant

S'il clignote accompagné d'un bip sonore, il indique le niveau mini de carburant. Faites le plein dès que possible.

À chaque mise sous contact, lorsque le niveau mini carburant est atteint, un bip sonore retentit pour vous en avertir.

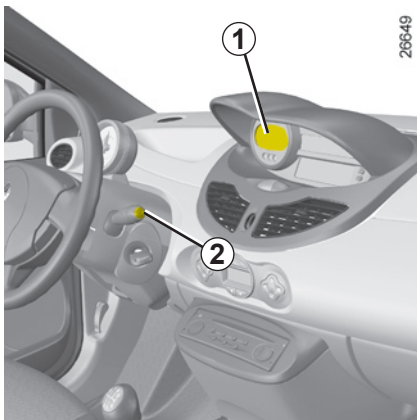


**Afficheur d'informations 5**

Suivant véhicule, il regroupe :

- l'heure ;
- la température extérieure ;
- les informations radios.

# ORDINATEUR DE BORD



## Afficheur 1

### Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel 2

Un appui long sur la touche 2 permet de faire une mise à zéro du totalisateur partiel. L'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

### Touche de sélection de l'affichage 1

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs sur la touche 2 :

- totalisateur général ;
- totalisateur partiel ;
- vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse) ;
- heure (suivant véhicule) ;
- température (suivant véhicule) ;
- autonomie de vidange.

Reportez-vous aux tableaux en pages suivantes, montrant des exemples d'affichage.

**Nota** : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

### Tableau de bord en miles

Il est possible de passer en km/h.

Appuyez sur la touche 2 et mettez le contact.

L'indicateur de l'unité de mesure de vitesse clignote pendant environ trois secondes, puis la nouvelle unité s'affiche clignotante puis fixe : lâchez la touche 2.

Pour revenir en miles, procédez de la même manière.

**Nota** : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

## ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection  
de l'affichage par un appui  
long sur la touche 2

➔ Interprétation de l'affichage



➔ Totalisateur général de distance parcourue.



➔ Totalisateur partiel de distance parcourue.



➔ **Vitesse de consigne de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse.**  
Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur de vitesse » et  
« Régulateur de vitesse ».



➔ Heure.



➔ Température.



## ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection  
d'affichage par un appui  
long sur la touche 2




Interprétation de l'affichage sélectionné



**Autonomie de révision**

Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.

Plusieurs cas se présentent :

- autonomie inférieure à **1 500 km**. Elle apparaît sur l'afficheur pendant environ 8 secondes à la mise sous contact dès que l'autonomie est inférieure ou égale à **1 500 km**.
- autonomie égale à **0 km**. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

**Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.**

**Nota :** suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.

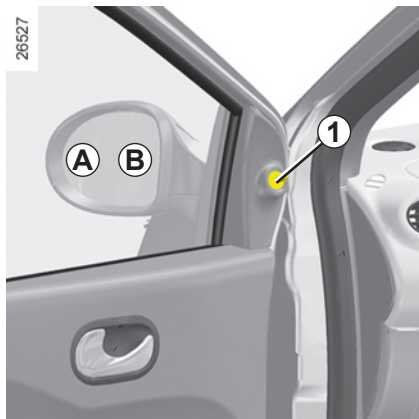
**Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.**

L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du carnet d'entretien.

Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien.

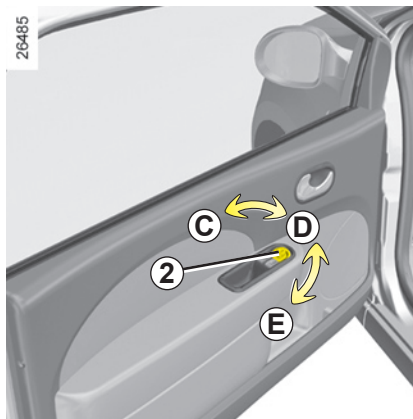
Pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

# RÉTROVISEURS



## Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



## Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

**Contact mis**, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

**D** étant la position inactive.

## Rétroviseurs dégivrants

(suivant véhicule)

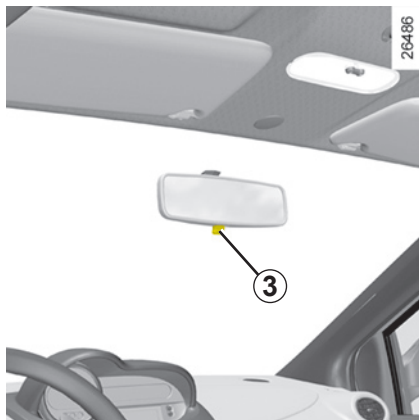
Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

**Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.**

## RÉTROVISEURS (suite)



### Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

## VOLANT DE DIRECTION



### Réglage du volant

Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur.

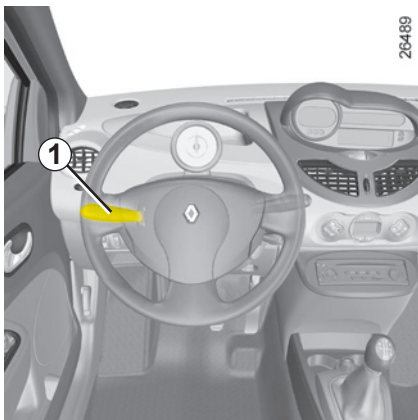
Maintenez le volant avec une main, levez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée. Abaissez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

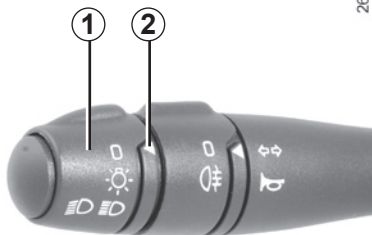
# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS



## Allumage feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire, on peut en régler l'intensité en tournant la commande **3**.



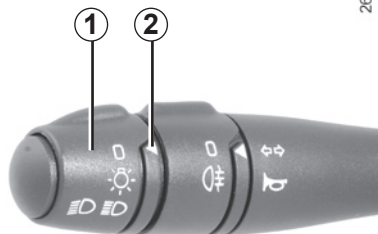
## Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord

Tournez la commande **3** vers le bas pour baisser l'intensité lumineuse et vers le haut pour l'augmenter.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



### Feux de croisement

#### Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

#### Fonctionnement automatique

Moteur tournant, sur les véhicules équipés de **capteur de lumière**, les feux de croisement s'allument automatiquement dès que la lumière faiblit, sans action sur la manette (position **0**).

Pour désactiver ou réactiver cette fonction : véhicule à l'arrêt, contact mis, manœuvrez deux fois consécutives l'extrémité de la manette **1** de la position **0** à feu de position.

Un bip sonore confirme la désactivation et deux bips sonores la réactivation de cette fonction.

#### Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » (suivant véhicule)

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

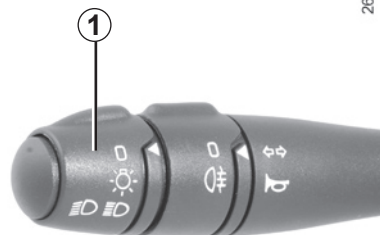
Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objet pouvant les cacher).

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



### Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous (un témoin s'allume au tableau de bord).

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

### Extinction

Ramenez la manette à sa position initiale.

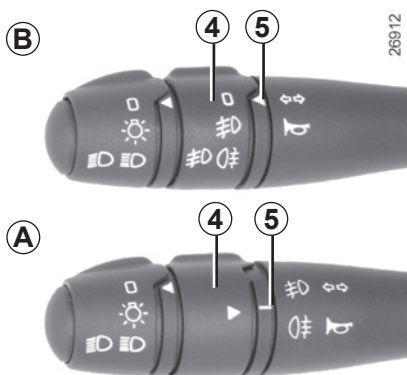
### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie ...).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objet pouvant les cacher).

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



### Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **A** ou **B**, suivant véhicule, jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Lorsque vous relâchez la manette, celle-ci revient en position **0** (manette **B**) ou reste en position feu de brouillard avant (manette **A**).

### Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette **A** ou **B** suivant véhicule, jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Lorsque vous relâchez la manette, celle-ci revient en position **0** (manette **B**) ou reste en position feu de brouillard arrière (manette **A**).

**Nota** : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

### Particularités feu de brouillard avant et arrière :

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.


### Extinction

- manette **A** : ramenez l'anneau central **4** à sa position initiale.
- manette **B** : faites pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **5** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

### Cas particulier

Les feux de brouillard avant et arrière ne fonctionnent pas en mode automatique.

Ils ne s'allument que lorsque l'extrémité de la bague **4** est en position .

ou .

# RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



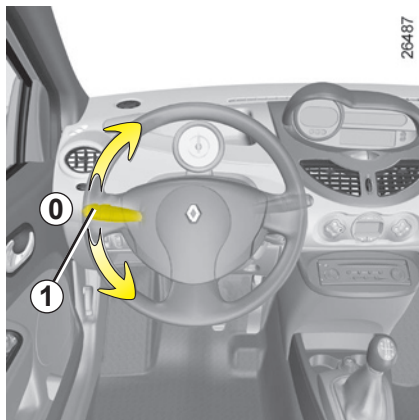
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

	Exemples de position de réglage de la commande <b>A</b> en fonction de la charge	
	Toutes versions sauf Société	Société
<b>Conducteur seul</b>	0	–
<b>Conducteur seul ou avec un passager à l'avant</b>	0	–
<b>Conducteur avec un passager à l'avant et deux passagers à l'arrière</b>	1	–
<b>Conducteur avec trois passagers avec bagages</b>	2	–
<b>Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge</b>	3	3



# AVERTISSEURS SONORE ET LUMINEUX



## Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette **1**.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.



## Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération volontaire, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement.

Dans ce cas, vous pouvez éteindre les feux de détresse, en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

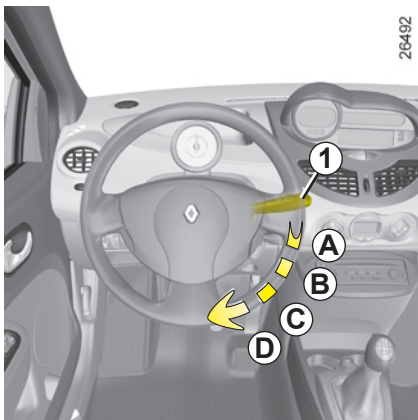
## Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

# ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT



## Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez la manette **1** :

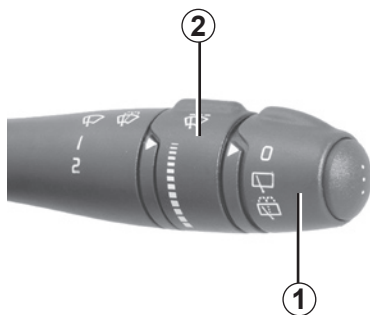
**A** arrêt ;

**B** balayage intermittent :

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Suivant véhicule, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2** ;

**C** balayage continu lent ;

**D** balayage continu rapide.



## Particularité

**En roulage** tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage, d'une vitesse continue rapide vous passez en vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.

## Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1** :

**A** arrêt ;

**B** fonction essuyage automatique :

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2** ;

**C** balayage continu lent ;

**D** balayage continu rapide.

Véhicule à l'arrêt, en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

## ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT (suite)

26627



### Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre. Une action prolongée déclenche trois allers-retours suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Nettoyer régulièrement votre pare-brise.



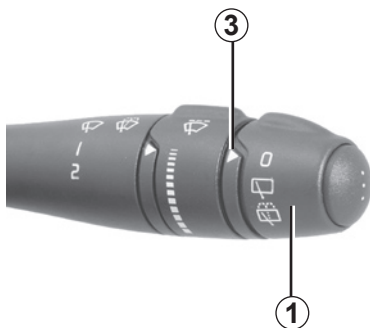
Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position arrêt pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

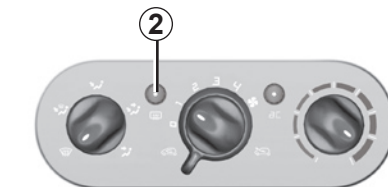
## ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE ARRIÈRE



### Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

**Contact mis**, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **3** en face du symbole.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule.



### Lave-vitre arrière

**Contact mis**, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **3** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

### Particularité

Suivant véhicule, si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

## DÉGIVRAGE

### Lunette arrière dégivrante

**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **2** (le témoin intégré à la touche s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (lorsque le véhicule en est équipé).

L'arrêt du fonctionnement intervient :

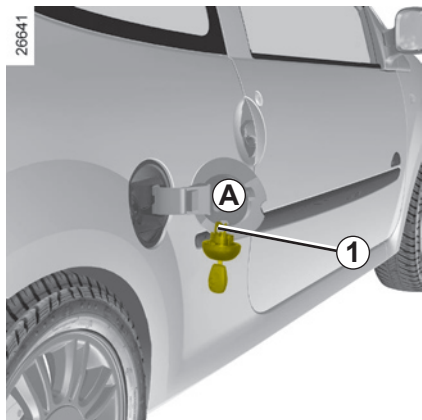
- Automatiquement après 10 minutes de fonctionnement ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **2** (le témoin s'éteint).

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

# RÉSERVOIR CARBURANT



**Capacité utilisable du réservoir :**  
**40 litres** environ.

Pour ouvrir le portillon, passez la main dans la découpe puis tirez la trappe.

Pour le remplissage, reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant » en page suivante.

Pendant le remplissage un porte-bouchon **1** est prévu sur le battant de trappe.



## **Bouchon de remplissage : il est spécifique.**

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

## **Qualité du carburant**

Utilisez un carburant de **bonne qualité** correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

### **Versions essence**

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.

### **Versión diesel**

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

# RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

## Remplissage carburant

### Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** ;
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

### Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

## Odeur persistante de carburant

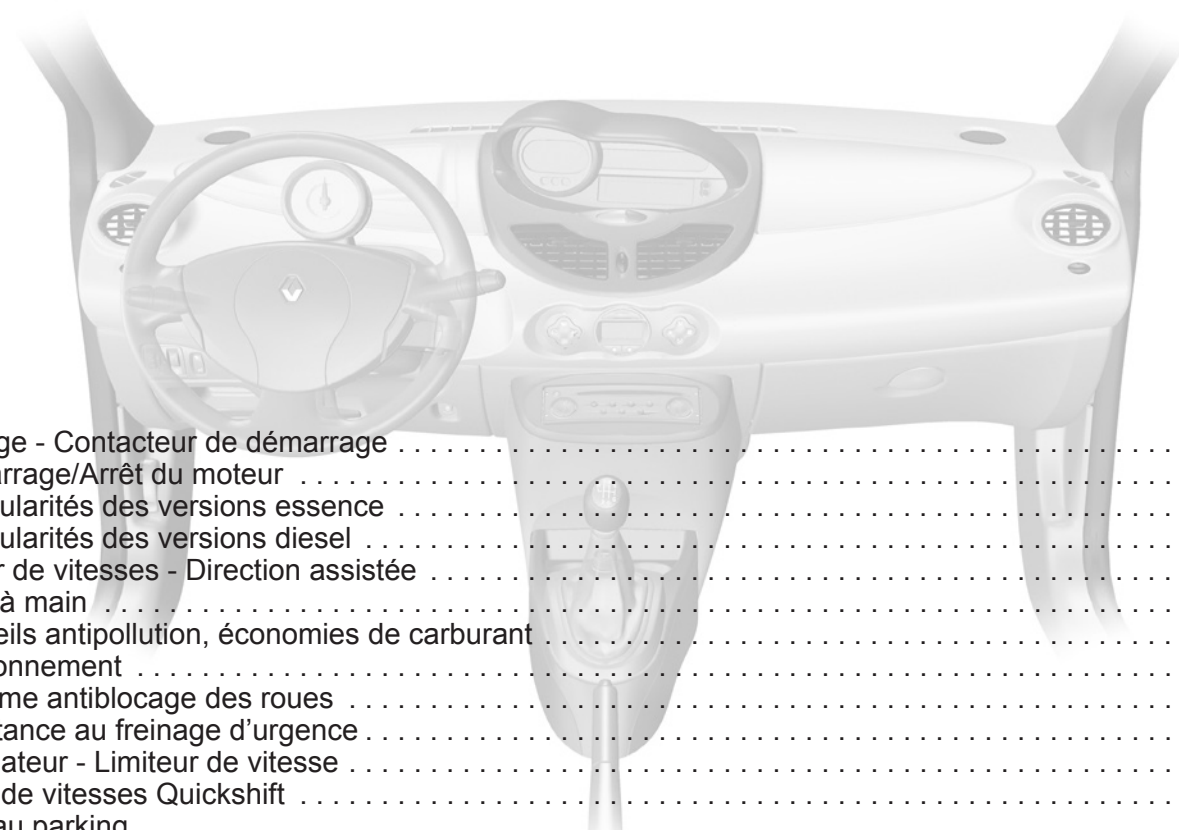
En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- Procéder à l'arrêt du véhicule compatible aux conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant l'inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

# Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

20432



Rodage - Contacteur de démarrage . . . . .	2.2
Démarrage/Arrêt du moteur . . . . .	2.3
Particularités des versions essence . . . . .	2.4
Particularités des versions diesel . . . . .	2.5
Levier de vitesses - Direction assistée . . . . .	2.6
Frein à main . . . . .	2.7
Conseils antipollution, économies de carburant . . . . .	2.8
Environnement . . . . .	2.11
Système antiblocage des roues . . . . .	2.12
Assistance au freinage d'urgence . . . . .	2.13
Régulateur - Limiteur de vitesse . . . . .	2.14
Boîte de vitesses Quickshift . . . . .	2.21
Aide au parking . . . . .	2.26

## RODAGE

### Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/min.

**Après 1 000 km**, vous pouvez utiliser votre véhicule sans limitation, mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au carnet de garantie et d'entretien du véhicule.

### Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/min. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au carnet de garantie et d'entretien du véhicule.

## CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



### Position « Stop et blocage de direction » : premier cran

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

### Position « Accessoires » : deuxième cran

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

### Position « Marche » : troisième cran

Le contact est mis :

- **version essence** : vous êtes prêt à démarrer ;
- **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

### Position « Démarrage » : quatrième cran

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

**Nota** : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

### Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses Quickshift

Appuyez sur la pédale de frein, levier en position **N**.

**Nota** : Si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.



# DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR

## Démarrage du moteur

### – Injection essence

#### Moteur froid ou chaud :

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.



### Témoin injection diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **sans accélérer**. Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

## Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

**Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule**, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

## PARTICULARITÉS VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans votre carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

### Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

# PARTICULARITÉS VERSIONS DIESEL

## Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur mécanique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

## Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

## Précautions hivernales

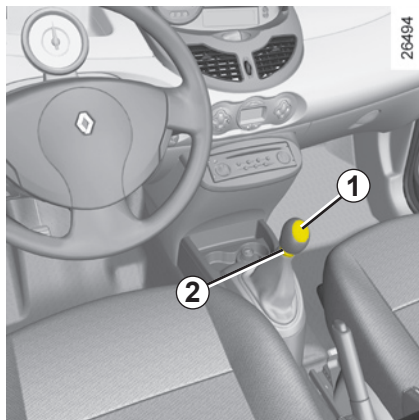
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- Veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## LEVIER DE VITESSES



### Pour passer la marche arrière véhicule à l'arrêt

**Véhicules à boîte de vitesses manuelle** : revenez en position neutre (point mort) puis suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** ou suivant véhicule, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

**Véhicules à boîte de vitesses robotisée** : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses Quickshift » en chapitre 2.

## DIRECTION ASSISTÉE

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

### Direction à assistance variable (suivant véhicule)

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

### Anomalies de fonctionnement

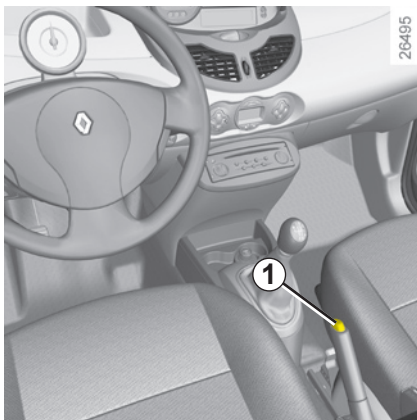
La direction peut devenir dure en roulage. Ceci est dû à une surchauffe de l'assistance. Dans ce cas laissez refroidir en évitant au maximum de tourner le volant.

En régime moteur élevé en manoeuvre à basse vitesse, la direction peut devenir dure. La direction redevient assistée dès que vous roulez.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

## FREIN À MAIN



### Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

### Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1re ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique.

## CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie.

Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à l'entretien de votre véhicule, à votre conduite et à son utilisation.

### Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

### Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage ;
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT ;

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage ;
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

## CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)

### Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

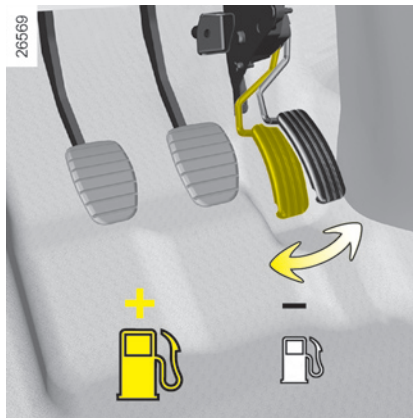
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint :

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



### Conduite

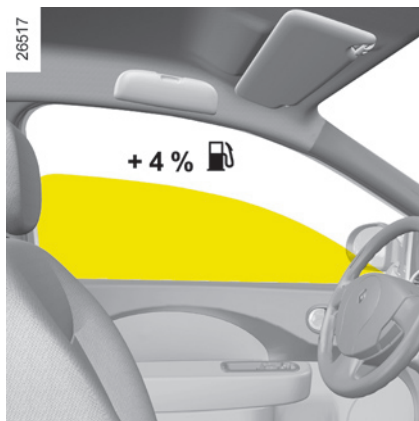
- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il suffira de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

## CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)



### Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

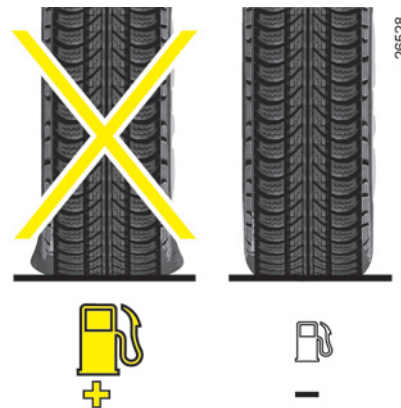
- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

### Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



## ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** :

- la plupart des versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique**, la **sonde lambda** et le **filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir) ;
- **ces véhicules fonctionnent exclusivement au carburant sans plomb** ;
- votre véhicule est constitué de 87 % de **pièces recyclables** et intègre déjà des pièces en **matériaux recyclés** ;
- 95 % des pièces plastiques de votre véhicule sont marquées d'un sigle permettant d'identifier le matériau principal qui les compose. Ce marquage permet de trier plus facilement les pièces démontées et d'optimiser ainsi le recyclage de chacune d'entre elles.

De plus, votre véhicule répond aux exigences de la réglementation européenne concernant la protection de l'environnement.

### **Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !**

Ne jetez pas avec les ordures ménagères usuelles les pièces remplacées lors de l'entretien courant (batterie, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Mettez-les au rebut auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas respectez les lois locales.

# SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES (ABS)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles. De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules ...).

**En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

## Anomalies de fonctionnement

Deux situations sont à considérer :

### 1 - Le témoin est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



### 2 - Les témoins

**STOP** et  sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

# ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

## Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

## Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

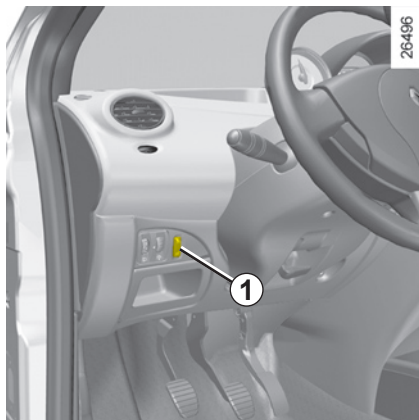


Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

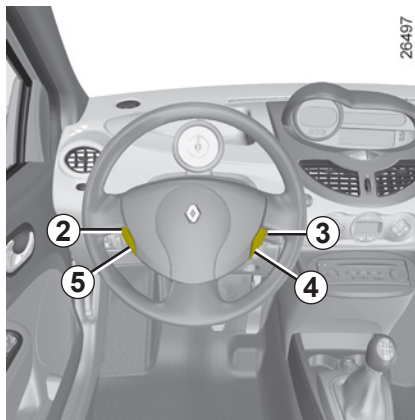
## RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route ...).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



### Commandes

- 1 Contacteur général Marche/arrêt ;
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante de la vitesse limitée ;
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée ;
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) ;
- 5 Mémorisation de la vitesse limitée et variation décroissante de la vitesse limitée.



Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du tableau de bord en permanence.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



## Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté 

Le témoin s'allume au tableau de bord, l'ordinateur de bord est en attente de l'enregistrement d'une vitesse limitée.

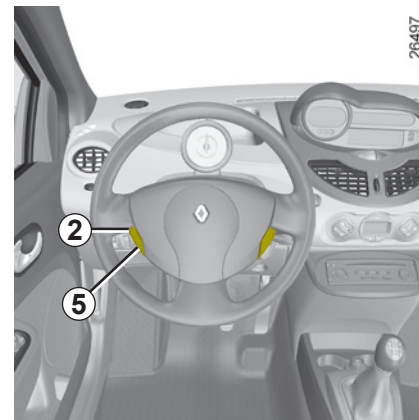
## Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h environ) pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



## Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse ;
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

## Dépassement de la vitesse limitée

### Cas d'urgence

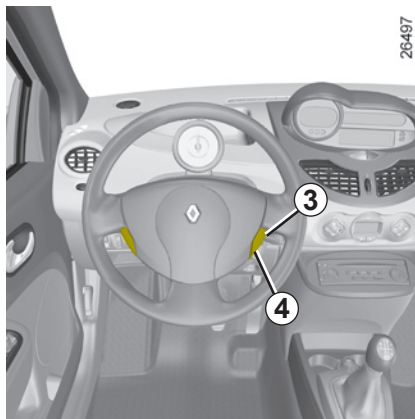
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (ordinateur de bord) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

### Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



### Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous :

- agissez sur la touche **4** ;
- passez la marche arrière.

Dans les deux cas, la vitesse limitée reste mémorisée et la vitesse sur l'afficheur au tableau de bord apparaît entre parenthèses pour confirmer la mise en veille de la fonction.



### Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3**.

### Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h environ.



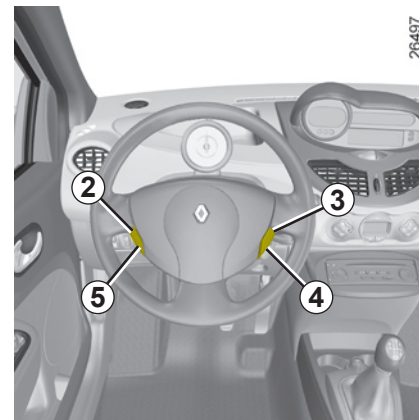
La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluies, vent latéral...). Risque d'accident.




## Commandes

- 1 Contacteur général Marche/arrêt ;
- 2 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation ;
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée ;
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) ;
- 5 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation.

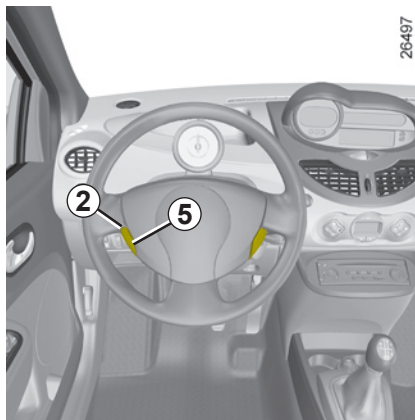
## RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



### Mise en service


Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin s'allume au tableau de bord, l'ordinateur de bord est en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

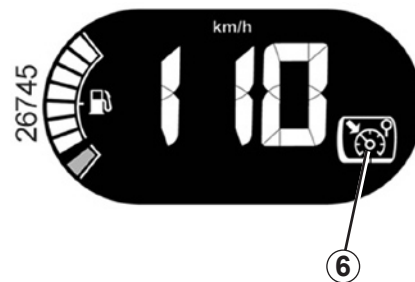
L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du tableau de bord **6** en permanence.



### Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h) pressez le contacteur **2** ou **5** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

 La mise en régulation est confirmée par l'allumage du filet autour du témoin **6**.





# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)

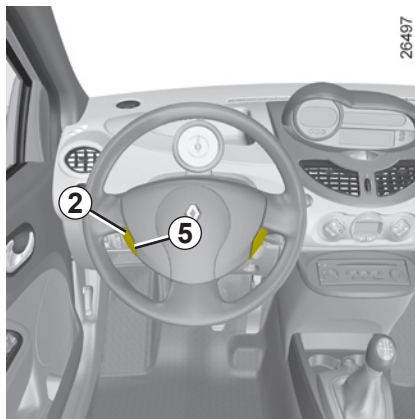
## Conduite

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.



## Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse ;
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

## Dépassement de la vitesse de régulation

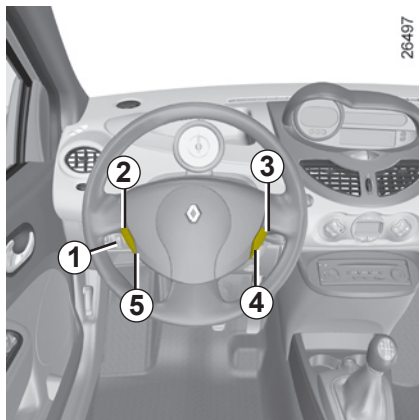
### Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



## Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses Quickshift ;
- la touche **4**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée. La vitesse apparaît entre parenthèse sur l’afficheur et le filet autour du témoin s’éteint pour confirmer la mise en veille de la fonction.

## Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h, et après s’être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

## Arrêt de la fonction

Appuyez sur le contacteur général marche/arrêt **1**. Dans ce cas, la vitesse n’est pas mémorisée.

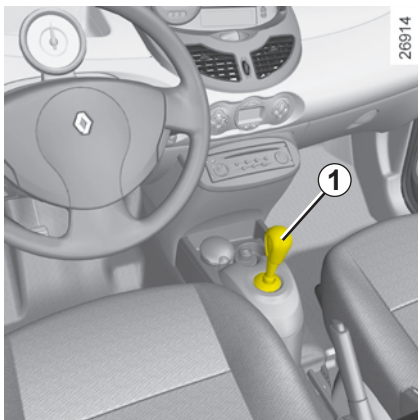
L’extinction du témoin au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.

Un appui sur les touches **2** ou **5** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



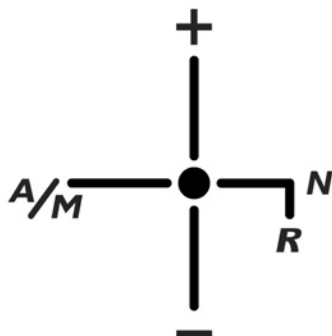
La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

# BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT



## Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.



## Grille de sélection des vitesses

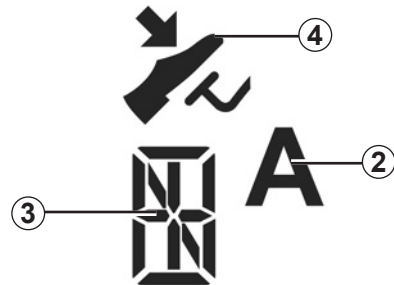
**A/M** pour changer de mode (automatique/manuel)

+ pour monter de rapport  
– pour rétrograder

**N** neutre

**R** marche arrière

26911



26625

## Afficheur

2 mode automatique

3 affichage du rapport de boîte engagé.

4 témoin d'appui sur la pédale de frein



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

### Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord. Si le neutre (**N**) est affiché, démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre (**N**) est affiché, celui-ci clignote ; **la mise en route sera possible si vous appuyez sur la pédale de frein (le témoin 4 s'allumera en cas d'oubli) en maintenant la clé en position démarrage.**

Le passage au neutre (**N**) se fera alors automatiquement, et le moteur démarra.

Vous pouvez également engager le neutre après mise sous contact par une impulsion du levier vers la droite, pied sur le frein.

Par défaut, moteur tournant, le mode automatique est sélectionné.

**Nota** : si l'afficheur ne s'allume pas à la mise sous contact (batterie déchargée), ne tentez pas de démarrez le moteur en poussant le véhicule.

### Démarrage

L'afficheur indique **N** (neutre) et **A** (mode automatique).

#### Marche avant :

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection puis relâchez-le (le chiffre **1** apparaît sur l'afficheur) ;
- relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour avancer.

#### Marche arrière :

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers la droite et vers l'arrière sur le levier puis relâchez-le. La marche arrière est engagée (lettre **R** sur l'afficheur).
- relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour reculer. Le ralenti moteur est suffisant pour les manœuvres de stationnement.

Véhicule à l'arrêt, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier pour engager la marche avant.



### Passage au neutre

Pédale de frein enfoncée, donnez une impulsion vers la droite.

**Nota** : à l'arrêt vous devez impérativement appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir engager ou désengager un rapport. Dans le cas contraire le témoin **4** s'allumera.



Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est rigoureusement interdit (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

### Conduite en mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est sélectionné par défaut (lettre **A** sur l'afficheur).

Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein.

Les vitesses passent toutes seules au bon moment et au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte du profil de la route et de votre style de conduite.

Vous pouvez modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme (sauf en cas de risque de sous-régime ou de surrégime) :

– en donnant une impulsion vers l'avant ou l'arrière sur le levier.

Lors d'un arrêt à un feu rouge, rapport engagé, vous pouvez maintenir le véhicule avec la pédale de frein sans passer au Neutre.

### Changement de mode

Vous pouvez changer de mode à tout moment en donnant une impulsion vers la gauche sur le levier. Ce basculement se fait sans changement de rapport.

### Conduite en mode manuel

#### Utilisation du levier de sélection

Des impulsions sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- Pour monter de rapport : donnez une impulsion vers l'avant ;
- pour rétrograder : donnez une impulsion vers l'arrière ;
- pour passer au neutre : pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allumera en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite.

**Nota** : véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...), le système passe automatiquement en première.

Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de descendre de deux rapports (sauf en cas de surrégime).

**Nota** : le neutre est accessible en roulage ou à l'arrêt qu'avec **le pied sur le frein (en cas d'oubli le témoin 4 s'allumera)**.

#### Accélérations et dépassements

Pour obtenir la puissance maximale du véhicule, en mode automatique ou manuel, enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser le point dur.

Cela vous permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport le plus adapté.

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système agira de manière à choisir le rapport le plus adapté.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

### Stationnement

Pour stationner avec une vitesse engagée (dans une pente par exemple) : avant d'arrêter le moteur, vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord.

Au prochain démarrage, appuyez sur la pédale de frein. Le passage au neutre se fait alors automatiquement (lettre **N** sur l'afficheur).

### Avertisseur sonore

Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, vous sollicitez anormalement le système (risque de surchauffe de l'embrayage).


Dans ce cas un bip intermittent vous rappellera qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ou d'utiliser le frein à main.

Ne quittez jamais le véhicule moteur tournant, vitesse engagée. Par mesure de sécurité, vous entendrez un bip intermittent dès l'ouverture de la porte tant que vous ne serez pas revenu au neutre ou que vous n'aurez pas coupé le contact ou appuyé sur la pédale de frein.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

### Anomalie de fonctionnement



En roulant, si ce témoin s'allume accompagné du témoin , il indique une défaillance du système. Dans la plupart des cas, le véhicule peut continuer à rouler avec toutefois des performances dégradées. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.

### Non démarrage du véhicule

Si vous ne parvenez pas à démarrer et que la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé) :

- Mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre ;
- faites-vous pousser ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Puis donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection.

Le rapport optimal permettant de démarrer le moteur est automatiquement engagé.

**Nota** : n'effectuez jamais cette manœuvre en marche arrière.

### Remorquage du véhicule

Si la boîte de vitesses est bloquée sur un rapport :

- Mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre **ped sur le frein** ;
- vérifiez que la boîte de vitesses est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule, par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

**Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.**

## AIDE AU PARKING

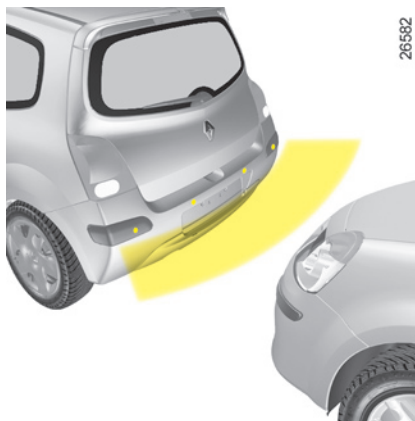
### Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit.

**Nota :** veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (sale-tes, boue, neige ...).



### Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant RENAULT.



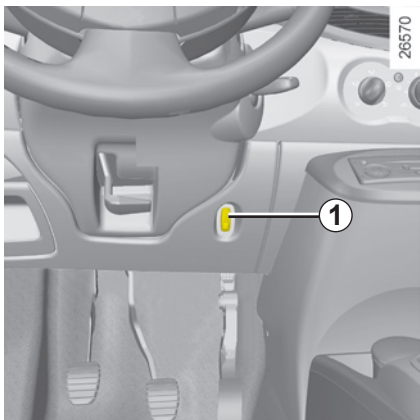
Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



## AIDE AU PARKING (suite)



### Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin incorporé à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

### Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le témoin incorporé à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.

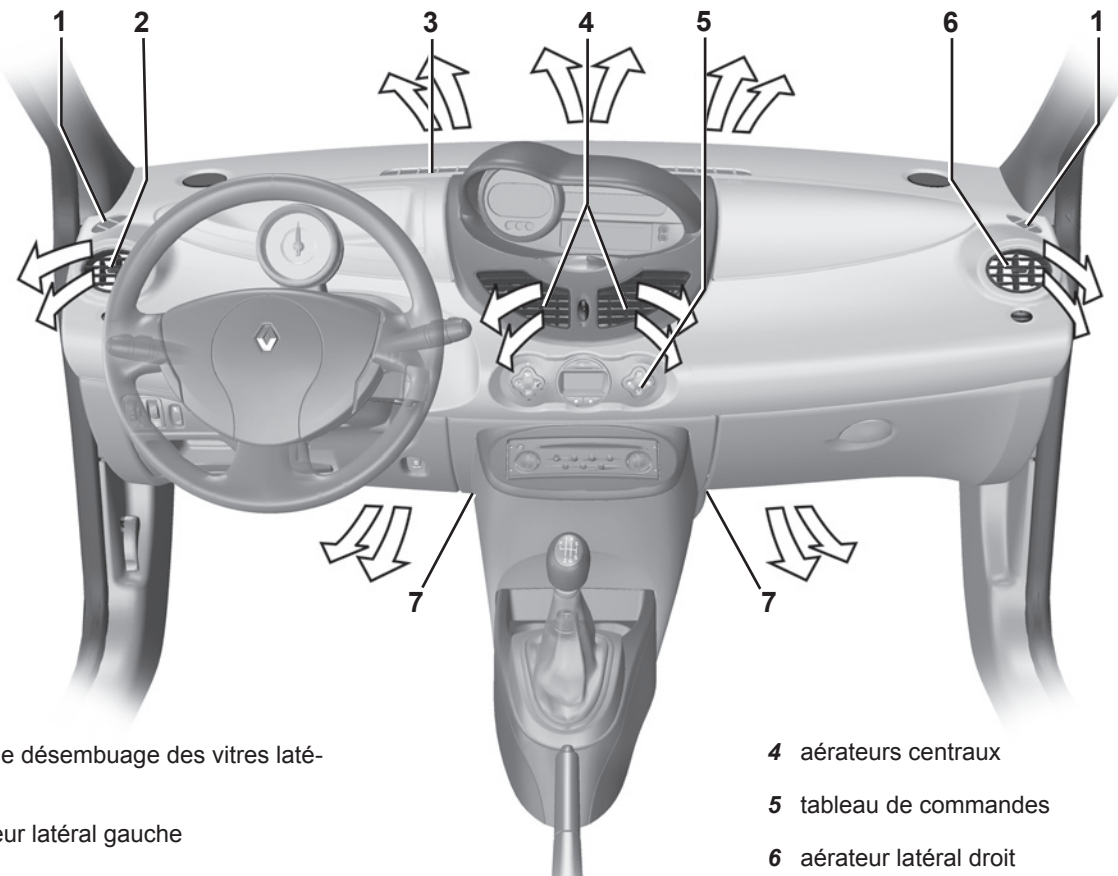


# Chapitre 3 : Votre confort

26924

Aérateurs . . . . .	3.2
Chauffage et air conditionné . . . . .	3.4
Éclairage intérieur . . . . .	3.19
Lève-vitres . . . . .	3.20
Pare-soleil/Miroirs de courtoisie/Pare-brise . . . . .	3.23
Toit ouvrant à commande électrique . . . . .	3.24
Rangements/Aménagements . . . . .	3.26
Cendrier - allume-cigares - prises accessoires . . . . .	3.30
Sièges arrière : réglages . . . . .	3.31
Sièges arrière : fonctionnalités . . . . .	3.32
Banquette arrière : fonctionnalités . . . . .	3.33
Coffre à bagages . . . . .	3.34
Tablette arrière . . . . .	3.35
Cache-bagages : versions société . . . . .	3.37
Transport d'objets dans le coffre . . . . .	3.38
Barres de toit . . . . .	3.39

## AÉRATEURS (sorties d'air)



**1** frise de désembuage des vitres latérales

**2** aérateur latéral gauche

**3** frises de désembuage pare-brise

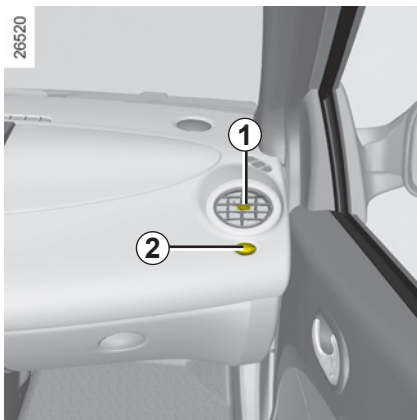
**4** aérateurs centraux

**5** tableau de commandes

**6** aérateur latéral droit

**7** sorties chauffage pieds des occupants avant

## AÉRATEURS (suite)



### Aérateurs latéraux

#### Débit

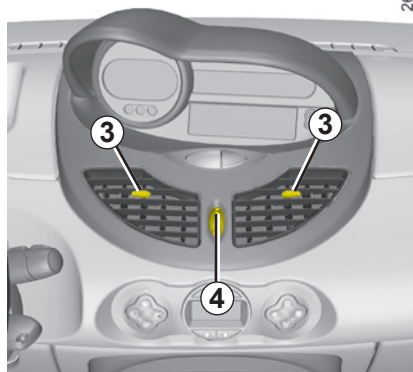
Manœuvrez la molette 2 jusqu'en butée.

- : ouverture maximale.
- : fermeture.

#### Orientation

Droite/gauche : manœuvrez la languette 1.

Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.



### Aérateurs centraux

#### Débit

Manœuvrez la molette 4 jusqu'en butée.

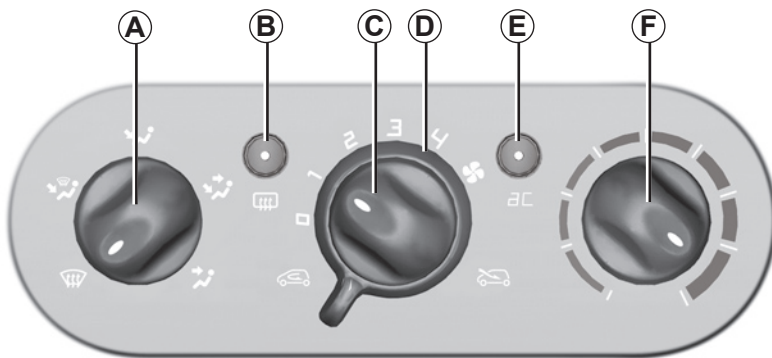
- : ouverture maximale.
- : fermeture.

#### Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les languettes 3.

Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.

# CHAUFFAGE – VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE



26560

## Commandes

- A** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- B** Touche et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Recyclage d'air et isolation de l'habitacle.
- E** Touche et témoin de mise en service de l'air conditionné (suivant véhicule).
- F** Réglage de la température de l'air.

## Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous en fin de paragraphe « Air conditionné automatique ».

## Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A**.



**Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.**

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

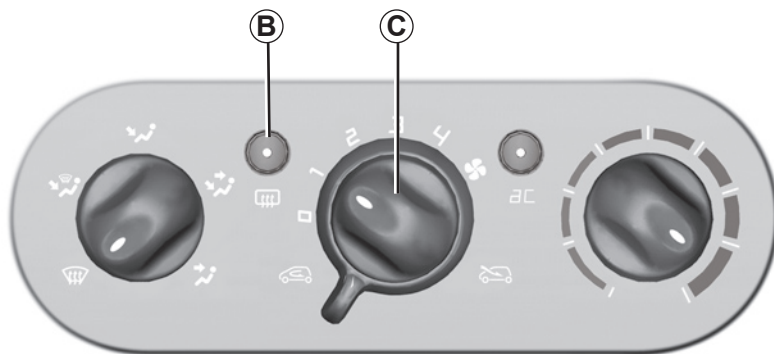


Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants.

## CHAUFFAGE – VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE (suite)



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **B**, le témoin de fonctionnement associé à la touche s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **B**.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

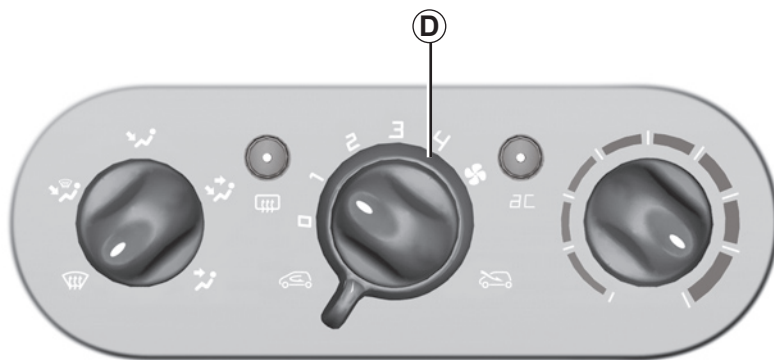
### Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.


Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

## CHAUFFAGE – VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE (suite)



26560

### Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **D** vers le symbole  de recyclage d'air.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

### Le recyclage d'air permet :

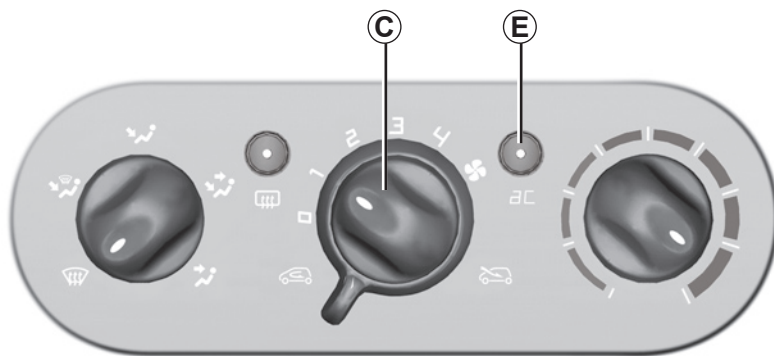
- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la commande **D** dès le franchissement de la zone polluée.



# CHAUFFAGE – AIR CONDITIONNÉ



26560

## Commande du conditionnement d'air

La touche **E** assure la mise en service ou l'arrêt du conditionnement d'air.

La mise en service **ne peut être effectuée** si la commande **C** est positionnée sur **0**.

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle, notamment par fort ensoleillement, en circulation, ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil ;
- de réduire le taux d'humidité de l'air soufflé dans l'habitacle (élimination de la buée).

Le fonctionnement du conditionnement d'air entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

**Nota :** le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

- **Touche E non activée (témoin intégré à la touche éteint).**

Le conditionnement d'air n'est pas en service.

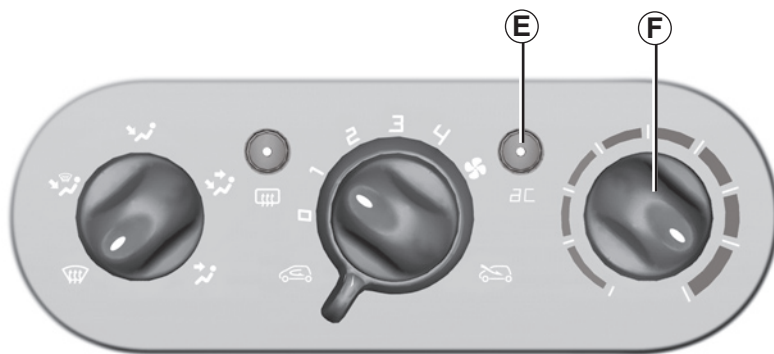
Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans conditionnement d'air.

- **Touche E activée (témoin intégré à la touche allumé).**

Le conditionnement d'air est en service.

L'air est pris à l'extérieur du véhicule et il est constamment renouvelé.

## CHAUFFAGE – AIR CONDITIONNÉ (suite)



Par temps très chaud ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil, ouvrez les portes quelques instants pour évacuer l'air surchauffé avant de démarrer.

Pour abaisser le plus rapidement la température au niveau de confort souhaité, utilisez la fonction « Isolation de l'habitacle ». Une fois le niveau de confort obtenu, sortez de la fonction recyclage.

En fonctionnement « air conditionné » toutes les vitres doivent être maintenues fermées pour une plus grande efficacité.

En cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant RENAULT.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

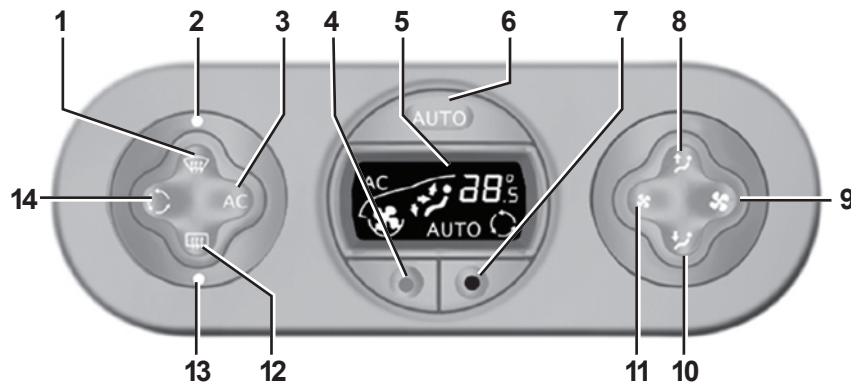
### Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement de la climatisation (témoin intégré à la touche **E**) et faites appel à un Représentant RENAULT.

### Réglage de la température de l'air.

Manœuvrez la commande **F** en fonction de la température désirée. Plus la commande est dans le rouge, plus la température sera élevée.

# AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



26489

## Les commandes

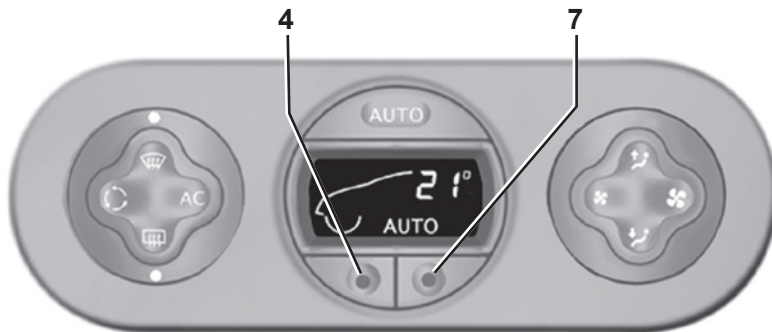
- 1** Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2** Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3** Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7** Réglage de la température de l'air.
- 5** Afficheur.
- 6** Mise en service et arrêt du mode automatique.
- 8 et 10** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.
- 9 et 11** Réglage de la vitesse de ventilation.
- 12** Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).
- 13** Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.
- 14** Commande de recyclage de l'air.

**Informations et conseils d'utilisation :** reportez-vous en fin de paragraphe « Chauffage/air conditionné ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



26600

- appuyez sur la touche **7** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **4** pour diminuer la température.

**Nota :** Les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

### Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

Le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

**C'est le mode d'utilisation conseillé.**

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le symbole AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est pas contrôlée par le système.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

### Le confort ambiant : mode automatique (suite)

#### Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

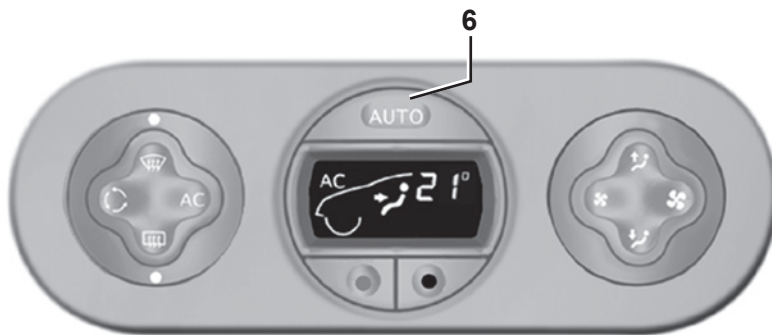
- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement jusqu'à ce que la température moteur soit suffisante, cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



26501

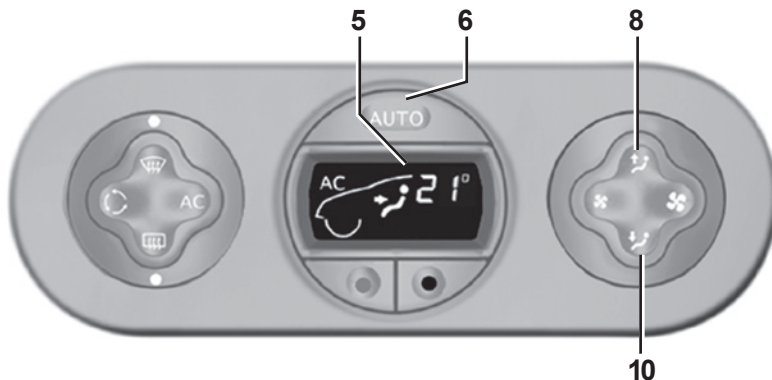
### Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin 6 allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...), ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

**Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé** : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

**Revenez en mode automatique dès que possible.**




## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)





26501

### Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu :

-  Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.
-  Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des passagers.
-  Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.

 Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des passagers.

 Le flux d'air est dirigé uniquement vers les pieds des passagers.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **5** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

### Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

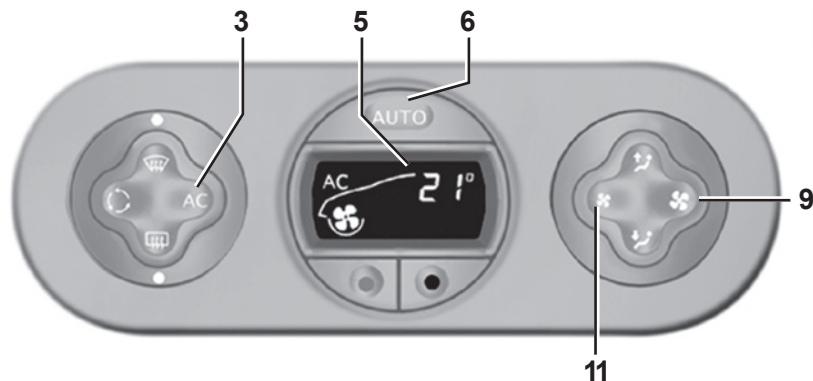
Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.



26502

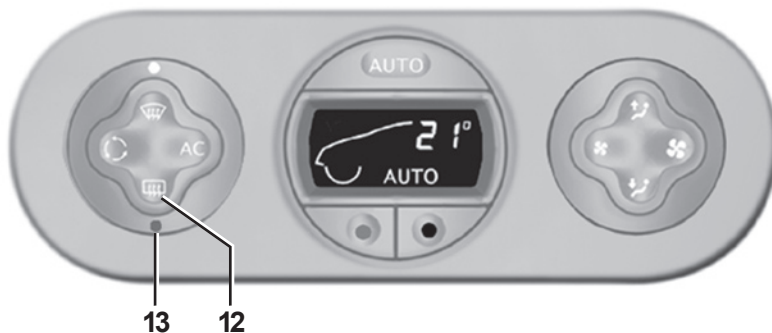
**Nota :** la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.





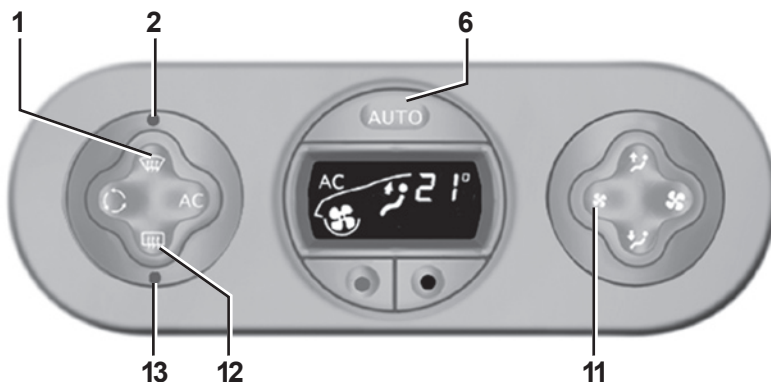
### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **12**, le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



26504

**Nota :** si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

**Pour sortir de cette fonction,** vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1** ;
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).

### Fonction « voir clair »

**Moteur tournant,** appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs (suivant véhicule).

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, la suppression du recyclage et la mise en marche du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**).

Appuyez sur la touche **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante, le témoin **13** s'éteint.



### Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

### Consommation

il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

**Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :** il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

### Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

### Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

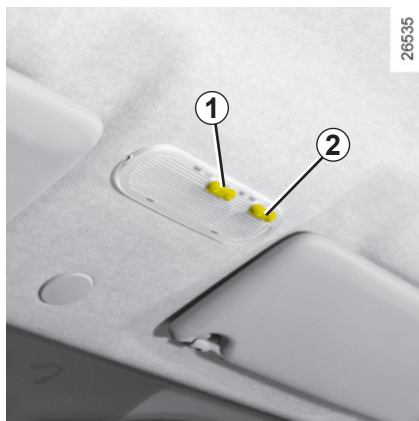
– **Non production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

– **Présence d'eau sous le véhicule.**

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau, provenant de la condensation, sous le véhicule.

# ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Appuyez sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture, suivant les versions, de l'une des portes avant ou de la porte de coffre. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez un éclairage du spot côté passager.

## Éclairer de coffre (suivant véhicule)

Il s'allume à l'ouverture du coffre ou de l'une des portes.

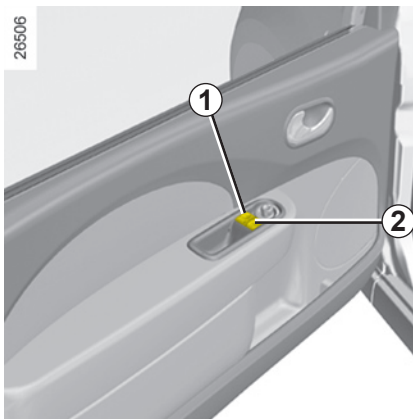
### Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (suivant véhicule)

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes ;
- le verrouillage à distance des portes entraîne une extinction immédiate de l'éclairage ;
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes ;
- si toutes les portes sont fermées, à la mise sous contact il y a extinction progressive de l'éclairage.

# LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

## Contact mis

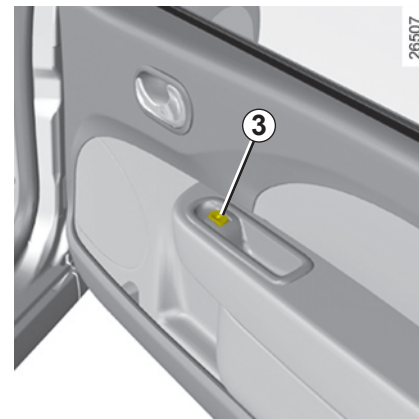
- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée ;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



### De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant.



### De la place passager avant

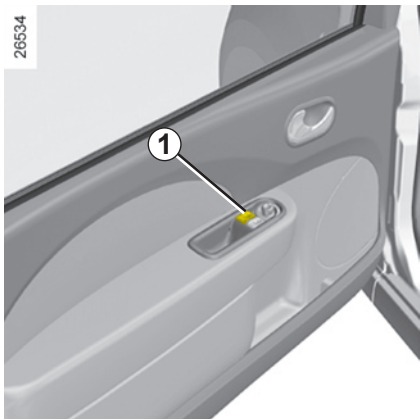
Agissez sur le contacteur 3.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

# LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE IMPULSIONNEL



## Mode impulsionnel

- **appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse complètement ;
- **soulevez à fond et brièvement** le contacteur **1** : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

## Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort ; lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

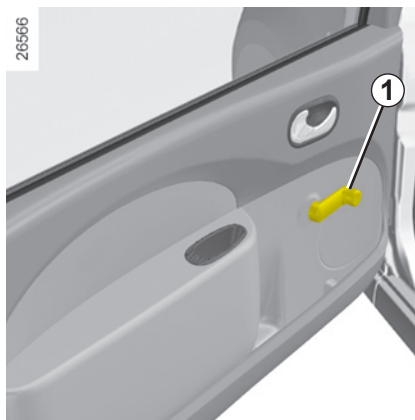
# LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE IMPULSIONNEL (suite)/LÈVE-VITRES MANUELS

## Mode non impulsionnel

- **appuyez** sur le contacteur pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

## Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant 5 secondes pour réinitialiser le système. Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

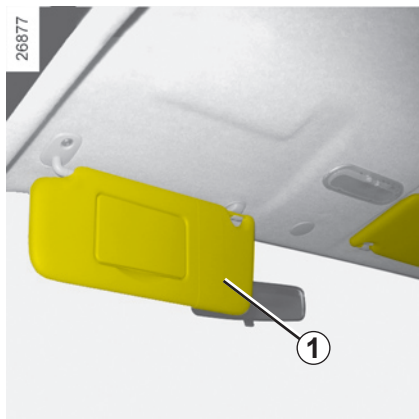


## Lève-vitres manuels

Manceuvrez la manivelle **1**.

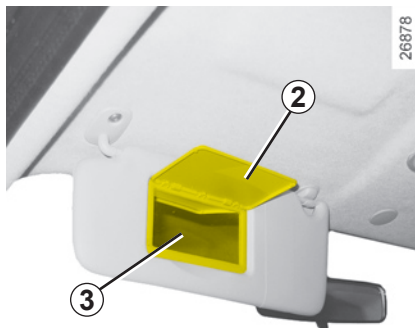


## PARE-SOLEIL



### Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 1.



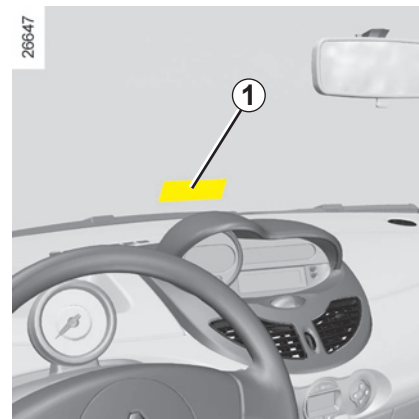
### Miroirs de courtoisie 3

Suivant véhicule, les pare-soleil sont équipés d'un miroir de courtoisie, ceux-ci sont occultés par un couvercle 2.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

## PARE-BRISE

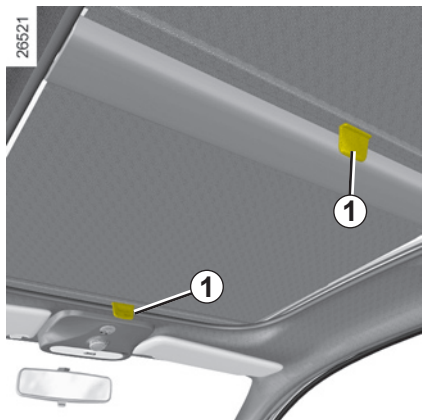


### Pare-brise à couches réfléchissantes

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe une zone 1 permettant l'usage de cartes d'autorisation de passage (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings ...).

# TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE

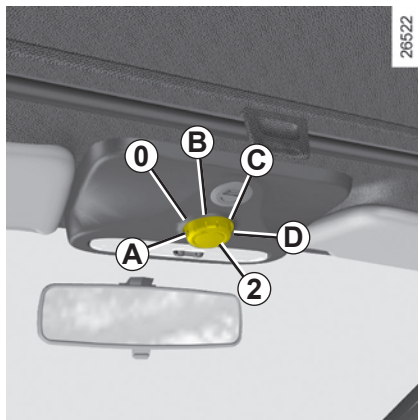


Ce système fonctionne contact mis

## Rideau

Effectuez toujours les manœuvres du rideau toit ouvrant fermé :

- **Ouverture** : poussez la poignée **1** vers le haut et accompagnez le rideau jusqu'à l'enrouleur ;
- **fermeture** : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter les verrous de chaque côté.



Entrebâillement du toit ouvrant

- **ouverture** : ouvrez le rideau puis tournez le bouton **2** en position **A** ;
- **fermeture** : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

- **ouverture** : ouvrez le rideau, puis positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : tournez le bouton **2** en position **0**.

- Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant rideau fermé ;
- ne roulez jamais toit ouvert et rideau fermé.

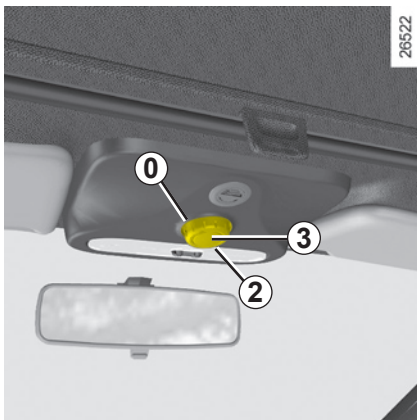


**Responsabilité du conducteur**

**Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant** (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

## TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (suite)



### Particularités

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort, la vitre s'arrête puis recule de quelques centimètres lorsqu'elle rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...).

### Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle, tournez le bouton 2, en position 0 puis appuyez sur le bouton 3, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

### Précautions d'utilisation

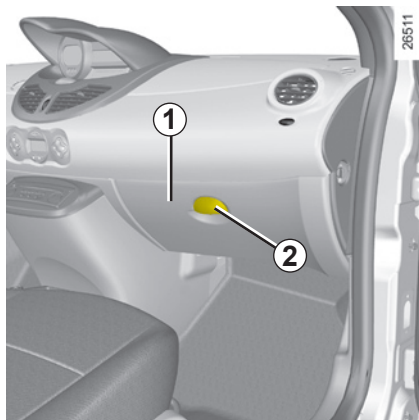
- **N'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule ;
- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **véhicule avec barres de toit :**

De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

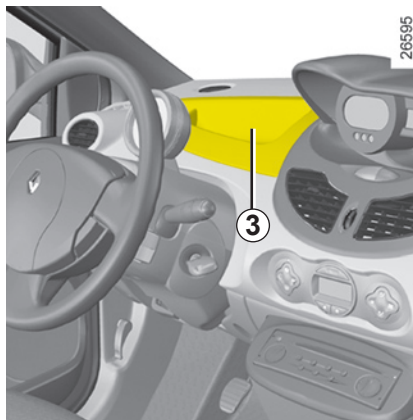
Adressez-vous à votre Représentant RENAULT, pour connaître les adaptations possibles.

## RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE



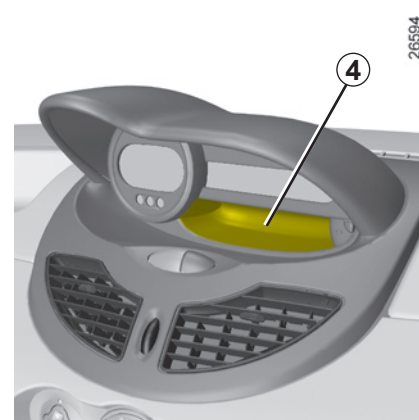
### Boîte à gants côté passager 1

Pour ouvrir, soulevez la commande 2. Le portillon est aménagé pour recevoir un porte-crayon, une carte de péage ...



### Vide-poches de planche de bord 3

Évitez d'entreposer des liquides dans ce rangement (risque d'infiltration en cas de fuite de liquide).

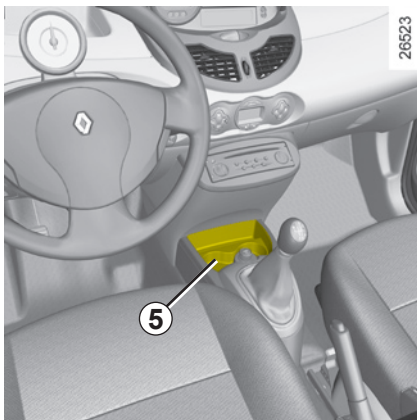


### Vide-poches de console centrale 4



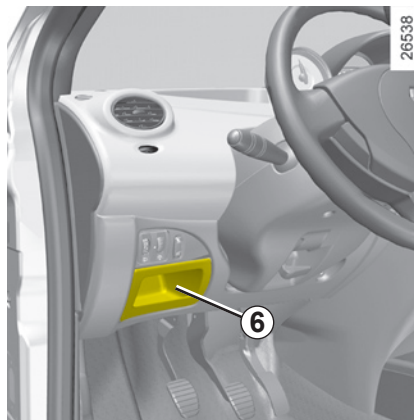
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne dépasse ou n'y soit placé, de manière à ce qu'il ne puisse être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

## RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)

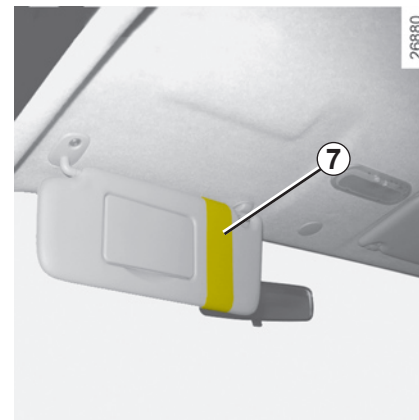


### Rangement de console centrale 5

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



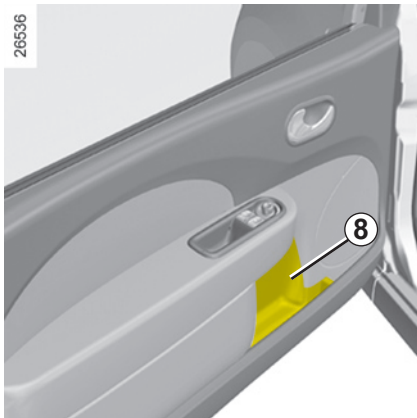
### Vide-poches conducteur 6 (suivant véhicule)



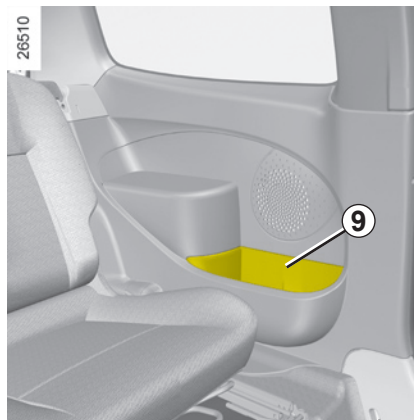
### Rangement pare-soleil 7

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

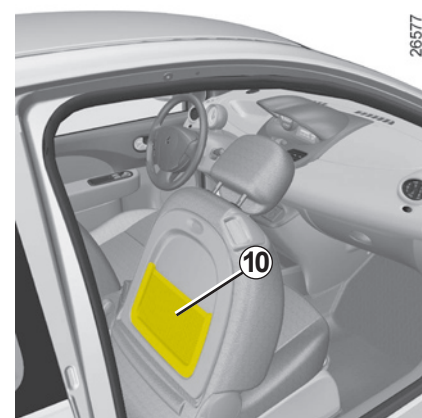
## RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)



Vide-poches de portes 8



Vide-poches de portes  
arrière 9



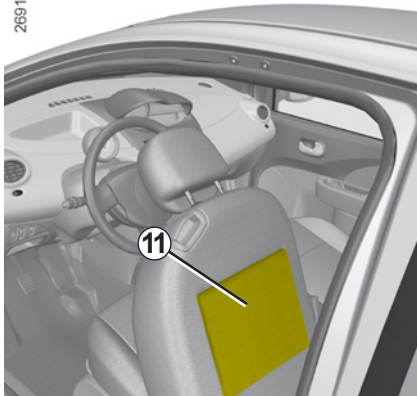
Filet passager 10  
(suivant véhicule)



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

## RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)

26915



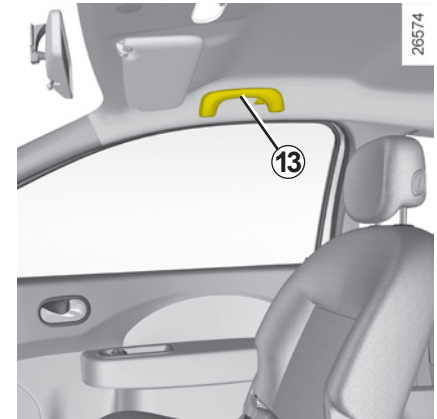
**Poche de rangement sièges avant 11**

26608



**Rangement sous siège 12**

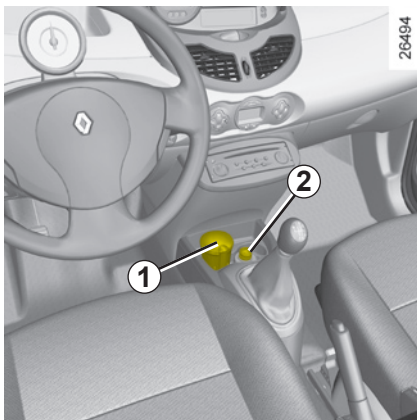
26574



**Poignée de maintien 13**

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

# CENDRIER - ALLUME-CIGARES - PRISES ACCESSOIRES



## Cendrier

Pour ouvrir, soulevez le couvercle **1**. Pour le vider, tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.

## Allume-cigares

Suivant véhicule, contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

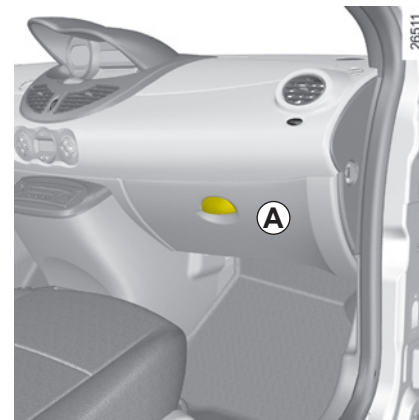
Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.

## Prise accessoires

Suivant véhicule, elle est située en lieu et place de l'allume-cigares **2**.

Prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).

Pour le fonctionnement : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.



## Audio Connection Box (boîtier multiconnexion audio)

Lorsque le véhicule en est équipé, elle est située dans la boîte à gants côté passager **A**.

## Prise auxiliaire

Lorsque le véhicule en est équipé, elle est située dans la boîte à gants côté passager **A**.



## SIÈGES ARRIÈRE : réglages



Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

### Pour avancer ou reculer

Suivant véhicule, levez le levier 2 pour déverrouiller.

À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages et des rails (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets ...).

### Pour régler l'inclinaison du dossier

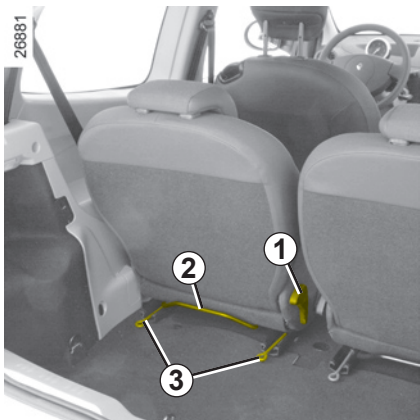
Tirez la manette 1.

Réglez l'inclinaison du dossier.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités



### Pour rabattre les sièges arrière

Les sièges peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets :

- De l'avant, abaissez l'appui-tête ;
- de l'arrière, soulevez la manette **1** pour rabattre le dossier, baissez la barre **2** du siège concerné et avancez-le au maximum.

Levez les commandes **3** situées de chaque côté du siège et soulevez le siège contre les sièges avant.



Les tendeurs situés sous chacun des sièges permettent de maintenir les sièges en position rabattue. Pour cela, utilisez les tiges **4** des appuis-tête avant.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages des sièges (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets ...).

### Pour remettre les sièges en place

Enlevez les tiges **4** des appuis-tête avant.

Abaissez le siège jusqu'à environ 10 centimètres du sol et lâchez-le.

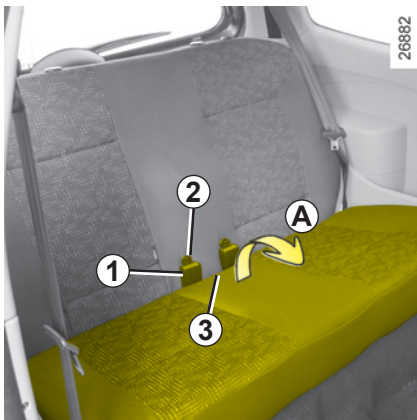
Le siège se positionne de lui-même par son poids.

Relevez le dossier et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités



L'assise et le dossier peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets.

### Pour relever l'assise

Avant toute manipulation de la banquette, veillez à placer les boîtiers des ceintures **1** dans les pènes **2** correspondants et veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Depuis l'avant, soulevez l'assise **3** contre les sièges avant (mouvement **A**).



### Pour rabattre le dossier

Depuis le coffre, tirez sur les sangles **4** de chaque côté de la banquette, et abaissez le dossier.

### Pour remonter le dossier,

procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.

**Pour rabattre l'assise,**  
procédez dans le sens inverse.

Placez le coussin de la banquette de façon à placer l'arrière de l'assise sous le dossier.

Veillez à son bon verrouillage.



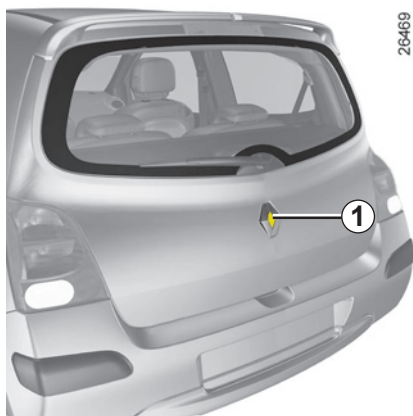
Lors de la manœuvre de la banquette, veillez à bien maintenir les boîtiers des ceintures en position.

Une fois la banquette remise en place, veillez à son bon verrouillage et à bien repositionner les ceintures de sécurité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## COFFRE À BAGAGES



### Versions sans la commande électrique des portes.

#### Pour ouvrir

Introduisez la clé de contact dans la serrure **1** et tournez-la du côté droit. Pressez le poussoir **2** et soulevez la porte du coffre.

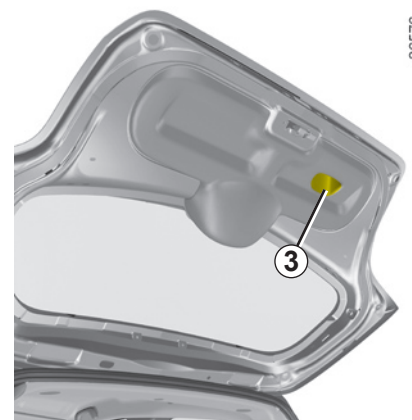


### Versions avec la commande électrique des portes.

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

#### Pour ouvrir

Pressez le poussoir **2** et soulevez la porte du coffre.



### Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **3**.

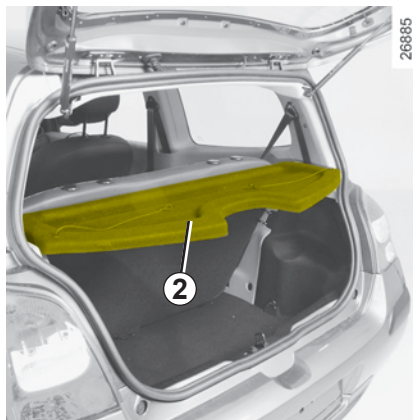
Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur d'épaules, lâchez la poignée **3** et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

## TABLETTE ARRIERE



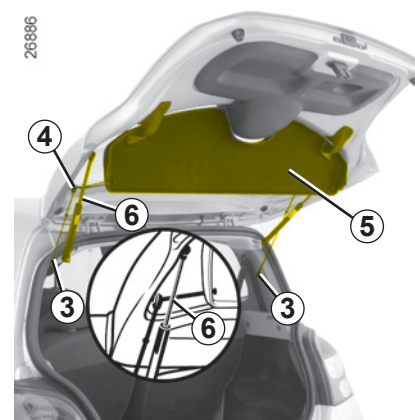
### Version avec banquette

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel **1**.



Soulevez la tablette **2**.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



### Version avec sièges

Pour l'enlever (chargements encombrants) :

- Décochez les deux cordons de rappel **3** ;
- sortez les paliers **4** de leur logement ;
- déclipsez la tablette **5**.

Pour la remettre :

- Clippez la tablette ;
- assurez-vous que les cordons passent bien derrière la barre **6** comme indiqué ;
- accrochez les deux cordons de rappel.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette arrière. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

## TABLETTE ARRIERE (suite)



### Transport d'objets

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne dépasse le logement **7** (reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre » en chapitre 3).

Dans ce cas il est impératif d'enlever la tablette.



### Sièges arrière reculés au maximum

Lorsque l'inclinaison des dossiers **8** dépasse le logement **7**, il est impératif d'enlever la tablette.

Ceci afin d'éviter, à la fermeture du hayon, l'interférence avec le dossier ou la tête d'un passager. L'illustration ci-dessus vous rappelle ces conditions.

## CACHE-BAGAGES : versions société



Le cache-bagages est composé de trois parties rigides.

Il y a trois possibilités d'utilisation :

- Le cache-bagages est en position dépliée ou en position semi-pliée.



- Le cache-bagages est déposé.

Pour le déposer, soulevez le cache-bagages en le tenant par les extrémités en partant de la position semi-pliée.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

## TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels.



- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximaux.



## Emplacements pour crochets d'arrimage

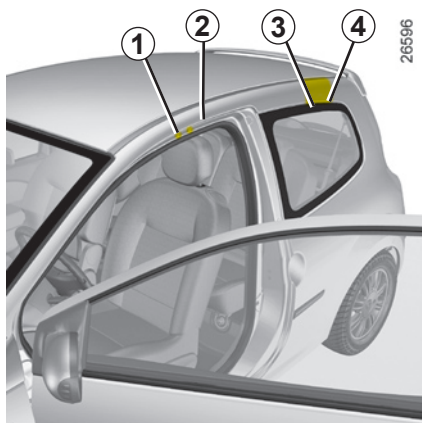
Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre »).



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



## BARRES DE TOIT



### Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes. Derrière le joint **2**, se trouvent les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1**, en laissant ensuite les trous non obstrués.

Lors du montage des barres de toit, à l'avant du véhicule, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit. Derrière le joint **3**, positionnez les barres de toit dans le renforcement **4** prévu à cet effet.



Une fois montées sur le véhicule, les vis de support ne devront jamais être retirées (risque de détérioration du véhicule).

Seules les vis livrées avec les barres de toit d'origine RENAULT doivent être utilisées pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Charge admise sur la galerie de toit** : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



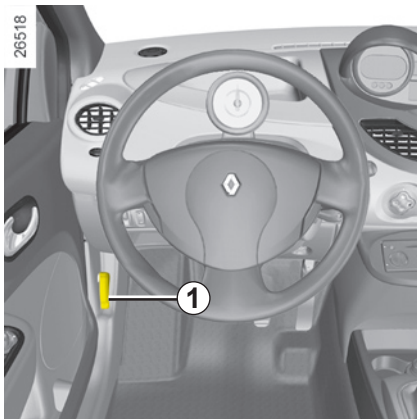
# Chapitre 4 : Entretien

65401A/FondBL



Capot moteur . . . . .	4.2
Niveaux huile moteur . . . . .	4.4
Vidange : moteur . . . . .	4.7
Niveaux : liquide de freins . . . . .	4.8
liquide de refroidissement . . . . .	4.9
lave-vitres . . . . .	4.10
Batterie . . . . .	4.11
Entretien de la carrosserie . . . . .	4.12
Entretien des garnitures intérieures . . . . .	4.14
	4.1

# CAPOT MOTEUR

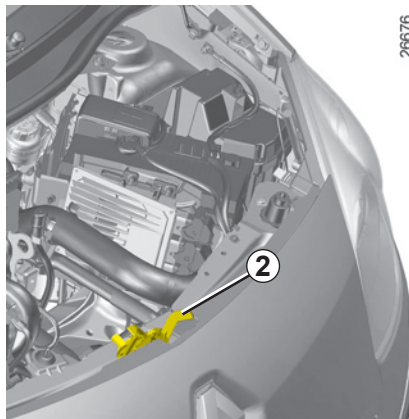


## Ouverture capot moteur

Pour ouvrir, tirez la manette **1**.



Avant ouverture du capot, veillez à remettre la manette d'essuie-vitres en position arrêt. Reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitres/ Lave-vitres avant » en chapitre 1.



## Verrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, poussez la languette **2** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.



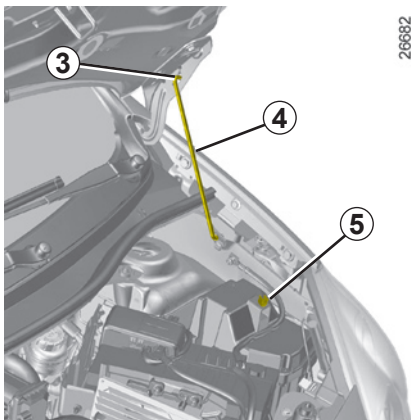
Assurez-vous de son bon verrouillage.



Lors des interventions sous le capot moteur, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

## CAPOT MOTEUR (suite)



26682

Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite la serrure de capot par un Représentant RENAULT.

## Fermeture capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

## NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

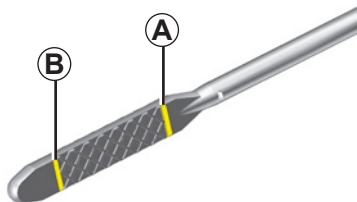
**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

### Lecture du niveau d'huile

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risques de casse moteur), il est impératif d'utiliser la

26686



### Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **B** ni dépasser le « maxi » **A**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **A** : risque d'emballement du moteur voire de casse moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

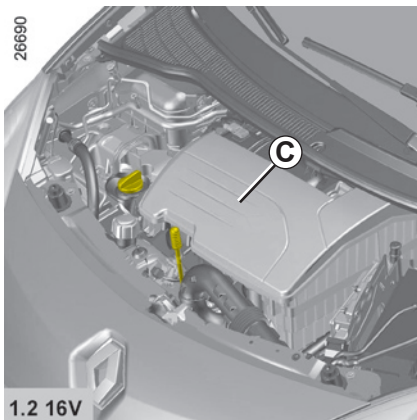
Si le niveau maxi est dépassé ne démarrez pas votre véhicule et faites appel à un Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

## NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



### Particularités moteur 1.2 16V

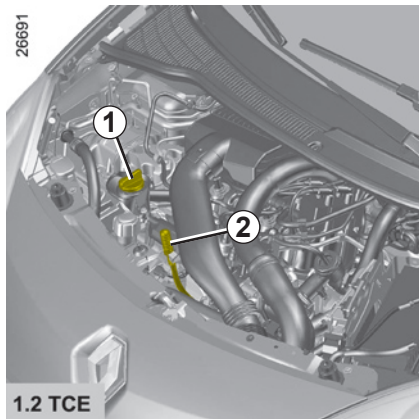
Pour déclipper la jauge, faites levier avec la main en prenant appui sur le couvercle moteur **C**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

## NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

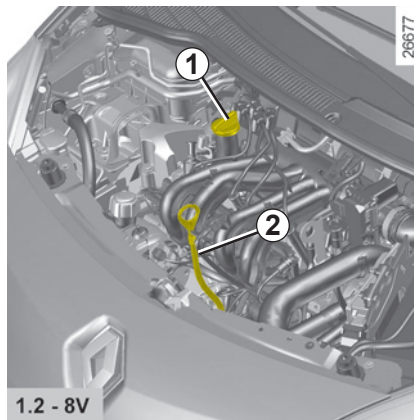


### Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

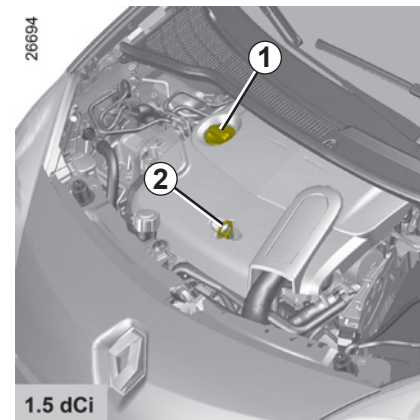
### Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

arrêt.

Risque de blessures.



# VIDANGE MOTEUR

## Vidange moteur

**Périodicité** : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

**Capacités moyennes de vidange** (pour information, filtre à huile compris).

**Moteur 1.2 16 V : 4,0 litres**

**Moteur 1.2 TCE : 4,0 litres**

**Moteur 1.2 8V : 4,0 litres**

**Moteur 1.5 dCi : 4,4 litres**



**Remplissage** : Attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

## Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



**Vidange moteur** : Si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



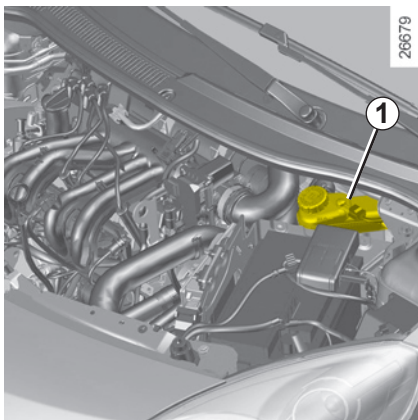
Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

# NIVEAUX



## Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

### Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau RENAULT ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT et prélevé d'un bidon scellé.

### Périodicité de remplacement :

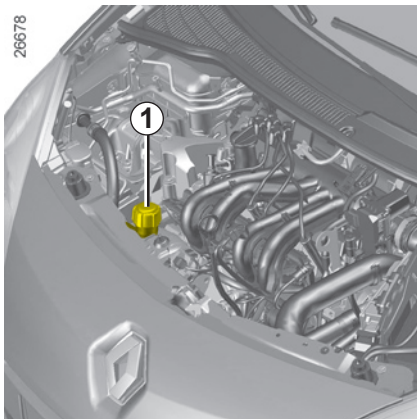
reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

## NIVEAUX (suite)



### Liquide de refroidissement

Le niveau à **froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau à **froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**Danger de brûlures.**

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

### Périodicité du contrôle de niveau

**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- Une protection antigel ;
- Une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



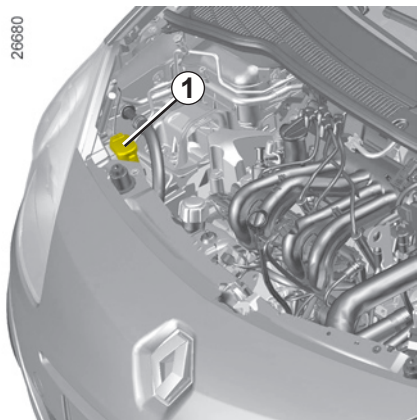
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre représentant RENAULT.

## NIVEAUX (suite)/FILTRES

26680



### Réservoir lave-vitres

**Remplissage** : par le bouchon 1.

**Liquide** : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

**Gicleurs** : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants** : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

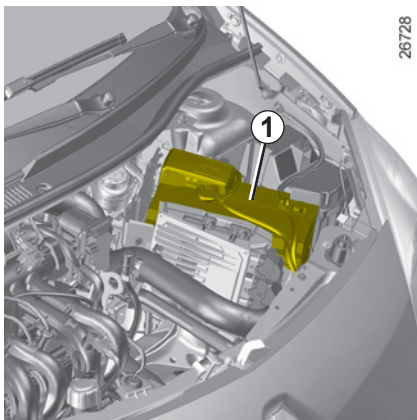
En cas de baisse anormale d'un quelconque des niveaux de liquide, consultez immédiatement votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

# BATTERIE



## Batterie

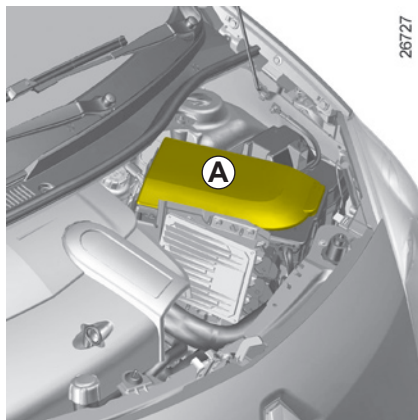
Suivant véhicule, elle est située sous le couvercle **1**.

Elle ne nécessite pas d'entretien, n'ouvrez jamais le couvercle **1** de la batterie.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



## Accès à la batterie :

Suivant véhicule, déclipsez le cache **A**.

## Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

# ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

## Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

### – d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

### – d'actions abrasives

poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

### – des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

## Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : bouchon à carburant, intérieur de la trappe à carburant, toit ouvrant...) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

### Ce qu'il faut faire

- Lavez fréquemment votre véhicule, moteur arrêté, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
  - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
  - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;  
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
  - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
  - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, pour les véhicules équipés de l'essuyage automatique, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitres/lave-vitres » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposez les fouets d'antenne radio et téléphone (si le véhicule en possède).

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT-boutiques ».

# ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

## Ce qu'il faut faire

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel ;
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

## Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.**

## – Ceintures de sécurité.

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez, soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique), soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergers ou teinture est à proscrire.**

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez en RENAULT Boutique.

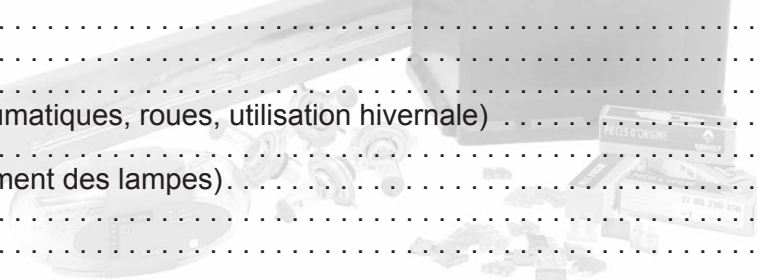
## Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

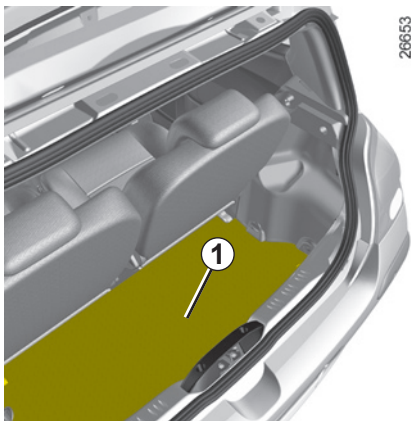


# Chapitre 5 : Conseils pratiques



Roue de secours . . . . .	5.2
Enjoliveurs - Jantes . . . . .	5.4
Changement de roue . . . . .	5.5
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) . . . . .	5.6
Balais d'essuie-vitres . . . . .	5.9
Projecteurs avant (remplacement des lampes) . . . . .	5.10
Feux arrière . . . . .	5.13
Répétiteurs latéraux . . . . .	5.16
Éclairage intérieur . . . . .	5.17
Batterie : dépannage . . . . .	5.19
Télécommande à radiofréquence : piles . . . . .	5.21
Fusibles . . . . .	5.22
Remorquage (dépannage - attelage) . . . . .	5.25
Prééquipement radio/accessoires . . . . .	5.28
Anomalies de fonctionnement . . . . .	5.31

## ROUE DE SECOURS

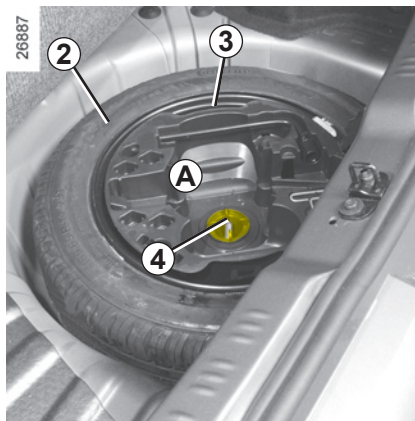


### Roue de secours 2

Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages ;
- soulevez le tapis de coffre **1** (ou suivant véhicule accrochez-le sur le dossier de la banquette) ;
- ôtez le cric de la boîte de rangement (emplacement **A**) ;



- dévissez l'écrou **4** ;
- retirez le bloc outils **3** en le soulevant par les deux côtés ;
- dégagez la roue de secours **2**.

Pour le remontage, procédez dans le sens inverse.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



**Véhicule équipé d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues.**

Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.

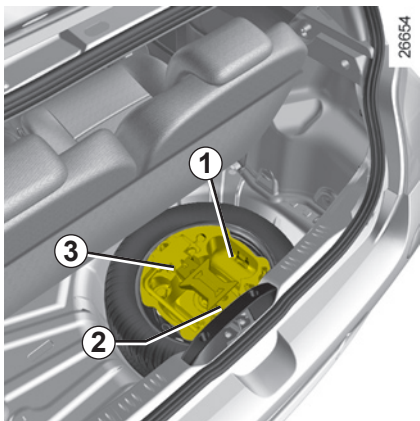
Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 80 km/h.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

## BLOC OUTILS



Le bloc outils **3** est situé dans la roue de secours. Il inclut un ensemble d'outils utiles pour différentes interventions sur le véhicule : le cric et sa manivelle, anneau de remorquage... et un emplacement pour une boîte à ampoules.

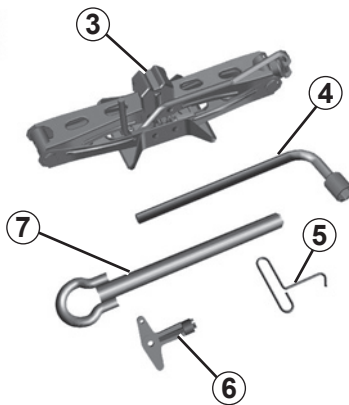
### Rangements 1

Il est prévu pour recevoir une boîte d'ampoules.

### Rangements 2

Il est prévu pour recevoir quatre vis de roue.

26737



### Clé de roue 4

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

### Anneau de remorquage 7

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

### Clé d'enjoliveur 5 ou 6

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

### Cric 3

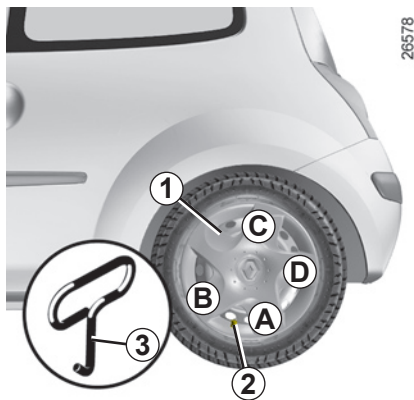
Dégagez le cric 3.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric et positionnez correctement la manivelle avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder sous le véhicule.

## ENJOLIVEURS - JANTES

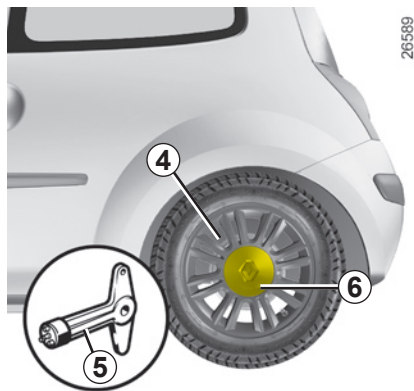


### Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **3** (rangée dans le bloc outils), en engageant le crochet dans l'ajour de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **D** et terminez par le côté opposé à la valve **C**.



### Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **5** (située dans le bloc outils) en l'introduisant dans le logement **6**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement **6** et revissez-le avec la clé **5**.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé, de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

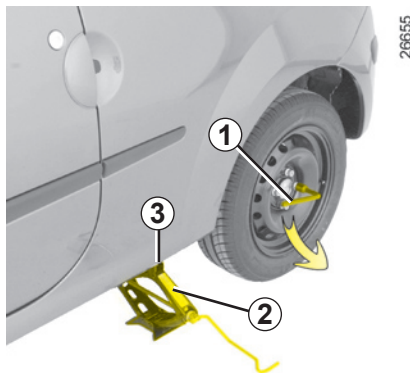
# CHANGEMENT DE ROUE



Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Commencez à déployer le cric **2** à la main en tournant la manivelle, placez convenablement la tête sous la nervure verticale du bas de caisse **3** la plus proche de la roue concernée et repérée par un trou oblong.

Continuez à visser pour poser convenablement la semelle du cric sur le sol.

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol :

- démontez les vis ;
- retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours (rangées dans la boîte de rangement), utilisez ces vis uniquement pour la roue de secours. Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage des vis le plus rapidement possible (couple de serrage 105 Nm).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

# PNEUMATIQUES

## Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

**Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.**

26910



## Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant et arrière. Dans ce cas faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

## PNEUMATIQUES (suite)

### Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).



**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiqués de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

**Nota** : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.



Attention, un bouchon de valve manquant peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

### Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la direction (lourdeur) ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

### Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

### Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

# PNEUMATIQUES (suite)

## Utilisation hivernale

### – Chaînes

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

### – Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Nota :** Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage
- un indice de vitesse maxi. qui peut être inférieur à la vitesse maxi. de votre véhicule.

### – Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

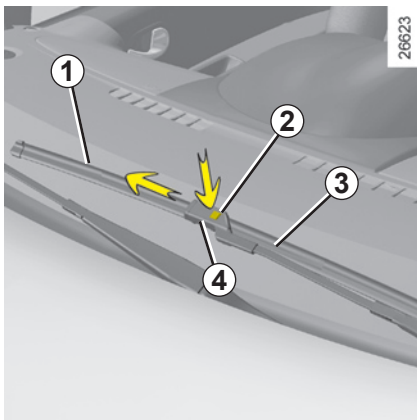
Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

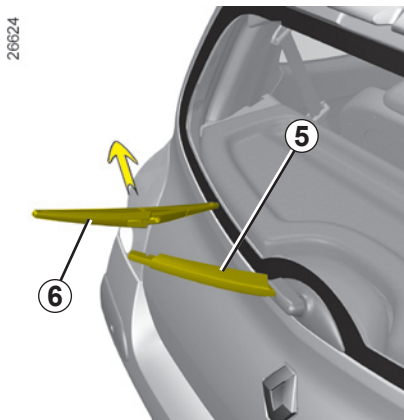


# BALAIS D'ESSUIE-VITRES



## Remplacement des balais d'essuie-vitres avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre **3** jusqu'en butée (le bras ne se lève pas complètement) ;
- pressez le bouton **2** et faites glisser le balai d'essuie-vitre latéralement jusqu'à dégager le crochet **4** du bras d'essuie-vitre.



## Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière 6

- Soulevez le bras d'essuie-vitre **5** ;
- faites pivoter le balai jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

## Remontage d'un balai d'essuie-vitre avant ou arrière

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Avant d'utiliser les essuie-vitres, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course des

balais.

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

## PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes

### Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

**Pour les véhicules avec accessibilité réduite aux lampes pouvant nécessiter parfois le démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique :** adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



**Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V.**

(l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur).



## PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (suite)



### Feux de brouillard avant 7

#### Remplacement d'une lampe

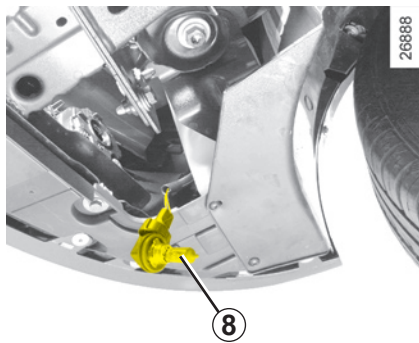
- Suivant véhicule, déclipsez le cache et déposez-le (empreinte Torx n° 120) ;
- tournez d'un quart de tour la lampe 8 et sortez-la ;
- déconnectez la lampe et changez-la.

**Type de la lampe : H11 55W.**



Les lampes sont sous pressions et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Pour le remontage, procédez dans le sens inverse.

Veillez au bon verrouillage de la lampe. Suivant véhicule, repositionnez le cache.

**Particularité des versions 1.2 TCE :** du fait de l'accessibilité réduite, nécessité parfois de démontage d'organes.(bouclier avant, ...). Nous vous conseillons de faire remplacer la lampe par un Représentant RENAULT.

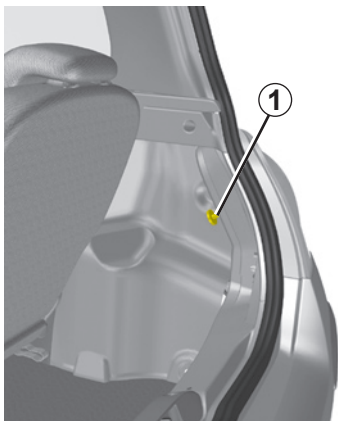
### Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



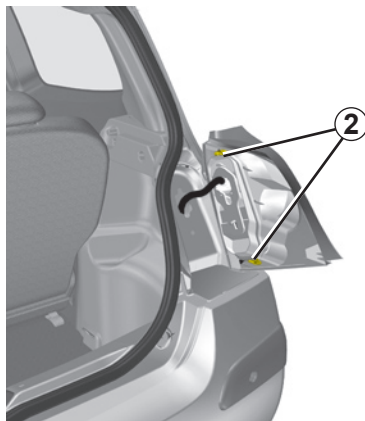
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

## FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes



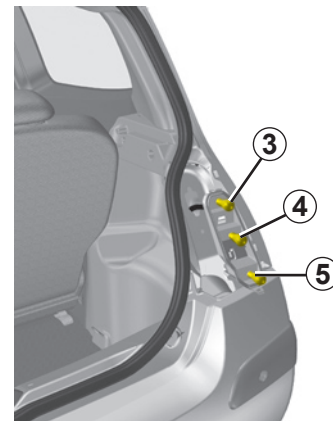
26642

Retirez la vis **1** à l'aide de l'outil approprié et dégagez le bloc des feux arrière par l'extérieur.



26643

Déclipsez le porte-lampe par les languettes **2**.



26644

### **3 Feu de position et stop**

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P 21/5 W**.

### **4 Feu de direction**

Lampe orange forme poire à ergots **PY 21 W**.

### **5 Feu de brouillard**

Lampe forme poire à ergots **P 21W**  
ou

### **Feu de recul**

Lampe forme poire à ergots **P 21 W**.

Suivant véhicule, le feu de brouillard et le feu de recul sont situés à gauche ou à droite.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

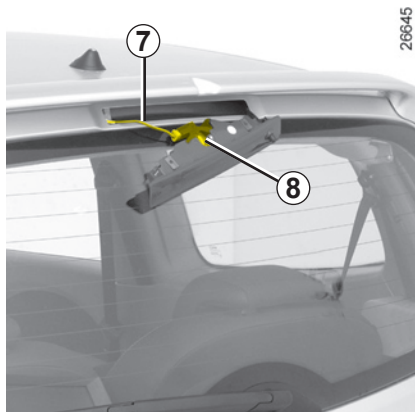
Risque de blessures.

## FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



### Troisième feu de stop

- Retirez les obturateurs **6** à l'intérieur du hayon.
- Appuyez sur les languettes (à l'aide d'un outil type tournevis) comme indiqué.
- Retirez le feu de stop de son logement, démontez le connecteur **7** puis remplacez la lampe **8**.



Pour le remontage procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage des languettes.

**Type de la lampe : W16W.**

## FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



### Éclaireurs plaque d'immatriculation

Déclipsez l'éclaireur en pressant sur la languette **9** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



Déconnectez l'éclaireur, puis retirez le couvercle pour accéder à la lampe **10**.

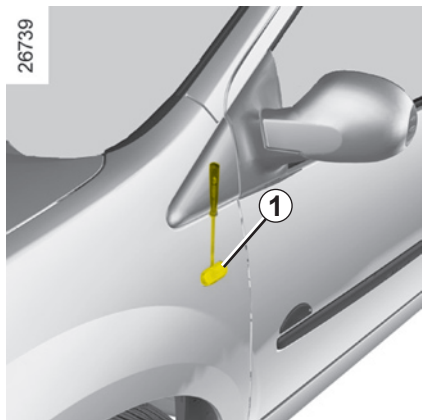
**Type de la lampe : W5W.**



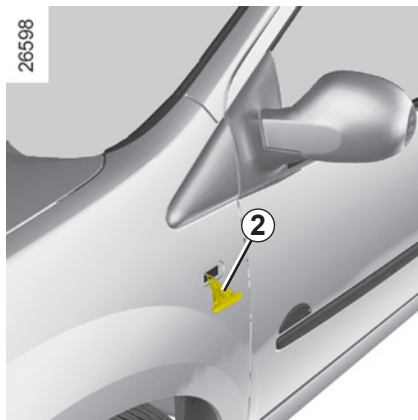
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

## RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclipsez le répéteur **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) avec précaution.



Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

**Type de la lampe : WY 5 W.**

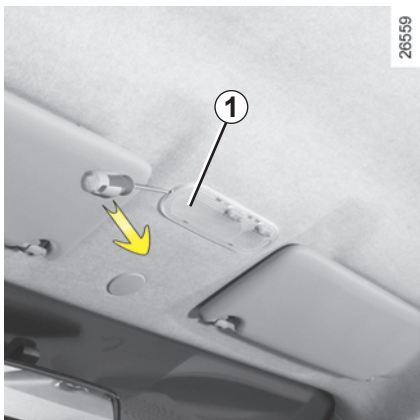


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

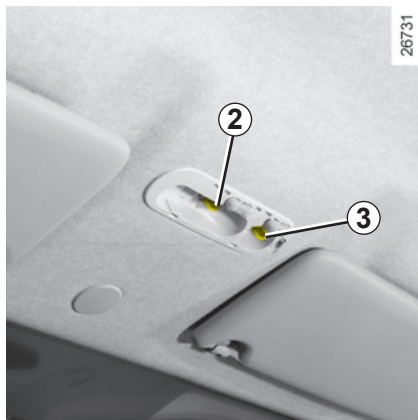


## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



### Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache transparent **1** dans le sens indiqué.

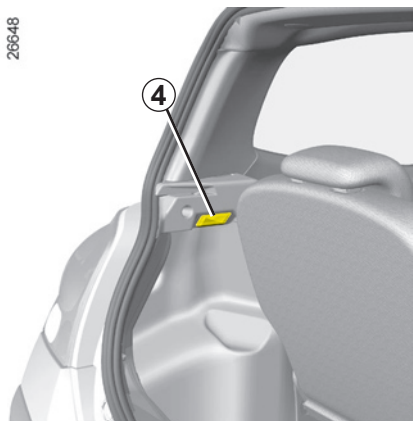


Dégagez la lampe **2** ou suivant véhicule, les lampes **2** et **3**.

**Type des lampes : W5W**

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)

26648

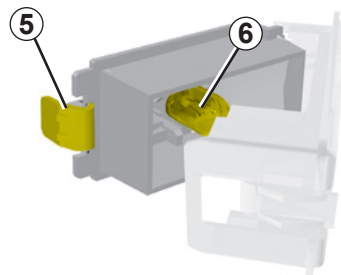


### Éclaireur de coffre 4

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 4 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

26646



Appuyez sur la languette 5 pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe 6.

**Type de la lampe : W5W.**

# BATTERIE : dépannage

## Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

## Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 Volts.**

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain ;
- lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires ;
- enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Danger de blessures graves.

## BATTERIE : dépannage (suite)

### Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

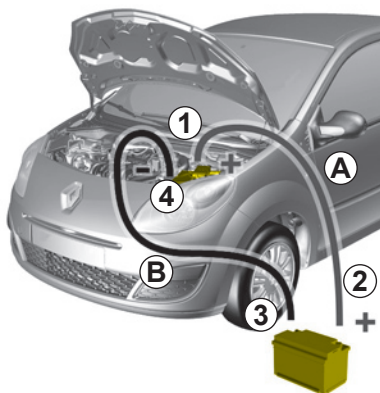
Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.** La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

26735



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrerez le moteur comme habituellement.

Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

# TÉLÉCOMMANDE A RADIOFRÉQUENCE : PILES

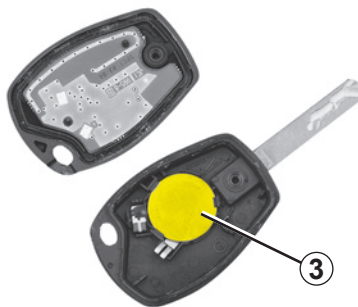


26525

## Remplacement de la pile

Déposez la vis **1**, ouvrez le boîtier par la fente **2** à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **3** à l'aide d'un tournevis plat en respectant la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT. Leur durée de vie est de deux ans environ.



25626

**Nota :** lors du remplacement de pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

## FUSIBLES



### Compartiment à fusibles

En cas de non fonctionnement d'un appareil vérifiez l'état des fusibles.

Suivant véhicule, ouvrez le couvercle **1** à gauche du volant ou la boîte à gants **2**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Suivant la législation locale ou par précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

## FUSIBLES (suite)

**Affectation des fusibles** (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation	Numéros	Affectation	Numéros	Affectation
1 et 2	Essuie-vitres avant/ Compte-tours.	11	Feux indicateurs de direction/Prise diagnostic.	21	Feux de route.
3	Direction assistée.	12	Alimentation/Tableau de bord.	22	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
4, 16 et 27	Boîte de vitesses robotisée.	13	Feux de croisement.	23 et 31	Lève-vitres.
5	Feux stop/Limiteur de vitesse.	14	Condamnation électrique des portes.	24 et 28	Ventilation habitacle.
6	Feux de recul/ Commande rétroviseurs/Sirène alarme/Aide au parking.	15	Feux de position.	25	Feux de croisement.
7	Airbag.	17	Lunette arrière dégivrante.	26	Toit ouvrant.
8	Unité centrale électrique habitacle/ Tableau de bord.	18	Éclairage intérieur/ Plafonnier.	29	Radio/Unité centrale électrique habitacle.
9	Injection.	19	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	30	Allume-cigares.
10	ABS.	20	Feux de brouillard avant.	32	Feu de route droit.

## FUSIBLES (suite)

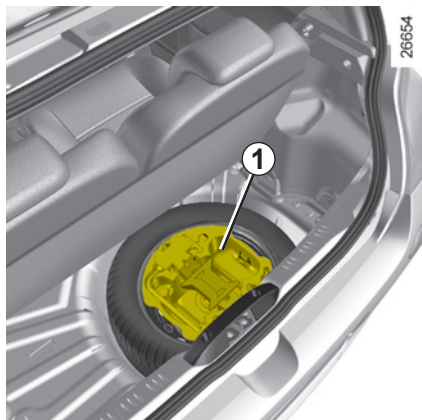
**Affectation des fusibles** (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation
33	Feu de route gauche.
34	Feu de croisement droit.
35	Feu de croisement gauche.
36	Essuie-lunette arrière.
37	Dégivrage rétroviseurs.
38	Avertisseur sonore.
39	Feux de brouillard arrière.
40	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
41	Sièges chauffants.
42	Feu de position droit.

Numéros	Affectation
43	Feu de position gauche.
44	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
45	Contacteur porte conducteur.
48	Radio.

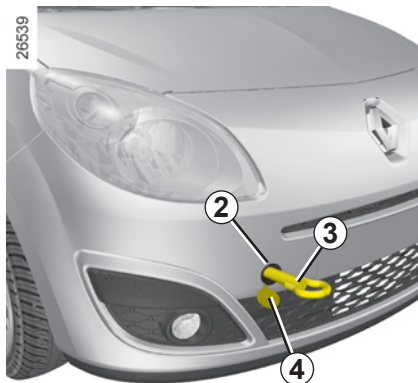


## REMORQUAGE : dépannage



Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « Marche » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

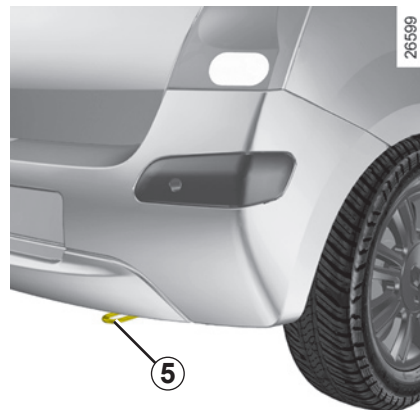
De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 5 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



### Accès au point de remorquage avant 2

Déclipez le cache 4.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage 3 et la clé de roue sont situés dans le bloc outils 1 (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).

## REMORQUAGE : dépannage (suite)



– RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

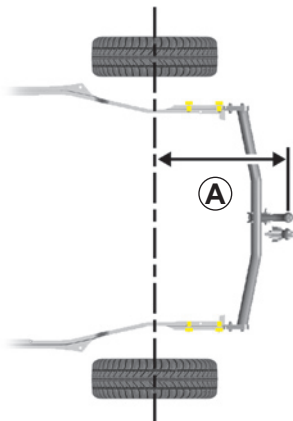
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Moteur arrêté les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

## REMORQUAGE : attelage

26633



A = 600 mm.

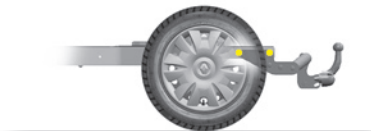
### **Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée :**

Reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

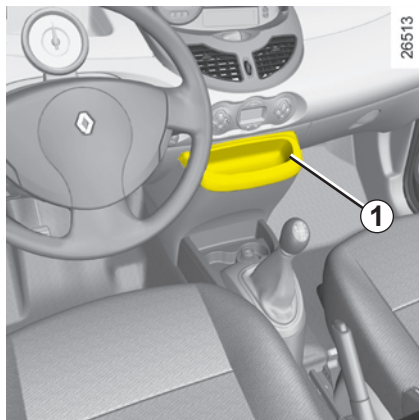
Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

26634

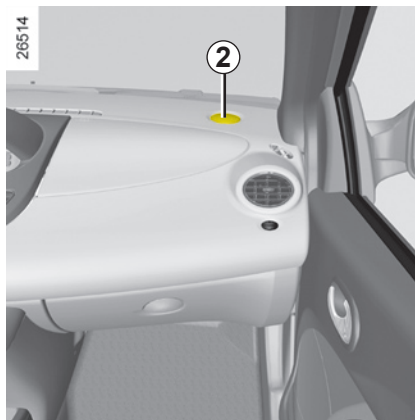


# PRÉÉQUIPEMENT RADIO



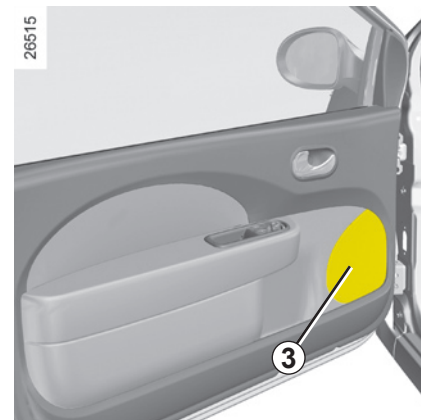
## Emplacement radio 1

Déclippez et déposez le cache. Les connexions d'antenne (suivant véhicule), alimentation + et -, fils haut-parleurs gauche et droit sont fixés sur la face arrière du cache.



## Haut-parleurs aigus (tweeters) (suivant véhicule)

Déclippez à l'aide d'un outils type tournevis plat la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

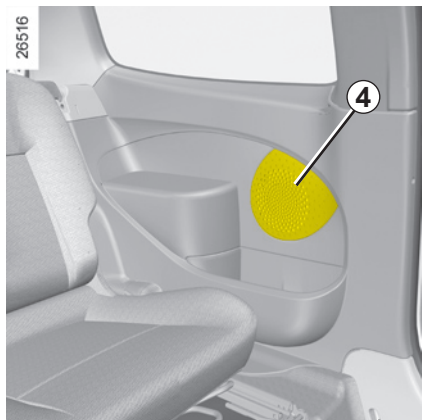


## Haut-parleurs dans les portes avant 3 (suivant véhicule)

Consultez votre Représentant RENAULT.

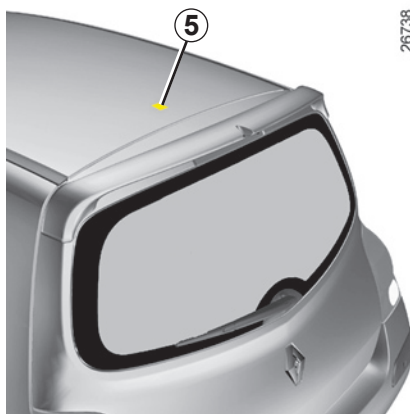
- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.  
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

## PRÉÉQUIPEMENT RADIO (suite)



### Haut-parleurs dans les portes arrière 4 (suivant véhicule)

Consultez votre Représentant RENAULT.



### Emplacement antenne 5 (suivant véhicule)

Consultez votre Représentant RENAULT.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.  
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.



### **Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB...)**

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

**Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**



### **Montage ultérieur d'accessoires**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

### **Accessoires électriques et électroniques**

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.
- En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
– Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
– Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées. Bornes de batterie oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
– Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
– Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant RENAULT.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

<b>Vous actionnez le démarreur</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
– Le moteur « tousse » mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid.	Mauvaise procédure de démarrage ; ou	Consultez le paragraphe « Démarrage » en chapitre 2.
	Mauvaise alimentation en carburant ou défaut d'allumage.	En cas de non démarrage n'insistez pas. Consultez un Représentant RENAULT.
– Vibrations	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.
– Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse.	Consultez un Représentant RENAULT.
	Motoventilateur en panne.	Consultez un Représentant RENAULT.



## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
– Fumée blanche anormale à l'échappement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant RENAULT.
– Fumée sous capot moteur.	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Arrêtez-vous, faites appel à un Représentant RENAULT.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
– en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (consultez le paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4).
– au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
– tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.
– Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant RENAULT.
– Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant RENAULT.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
– La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance ; Batterie faible ou usée.	Laissez refroidir. Recharger ou faites remplacer la batterie.
– Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et consultez un Représentant RENAULT.
	Fuites d'eau.	Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.  Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau ( <b>après l'avoir laissé refroidir</b> ). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, consultez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



**Radiateur** : dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
– L'essuie-vitres ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusibles rompus (intermittent, arrêt fixe).	Changez-les.
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant RENAULT.
– Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
– Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
	Fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné.	Rebranchez-le.
	Mise à la masse défectueuse.	Consultez votre Représentant RENAULT.
Des deux côtés :	Fusible rompu.	Changez-le.
	Centrale clignotante défectueuse.	À remplacer : Consultez un Représentant RENAULT.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
– Les projecteurs ne fonctionnent plus. Un seul	Ampoule grillée.	Remplacez-la.
	Fil débranché ou connecteur mal positionné.	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
	Mise à la masse défectueuse.	Consultez votre Représentant RENAULT.
Les deux	Si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
– Traces de condensation dans les feux.	<p>Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.</p> <p>Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.</p>	
– Le toit ne s'ouvre/ferme pas.	<p>Défaillance du toit.</p> <p>Défaillance électrique (batterie déchargée, ...).</p>	Laissez le toit fermé ou fermez-le en utilisant les modes décrits au paragraphe « Toit ouvrant à commande électrique : anomalie de fonctionnement » en chapitre 3 et consultez votre Représentant RENAULT.

# Chapitre 6 : Caractéristiques techniques



20540

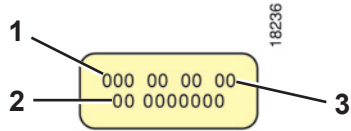


Plaques d'identification . . . . .	6.2
Caractéristiques moteurs . . . . .	6.4
Dimensions . . . . .	6.5
Masses . . . . .	6.6
Pièces de rechange . . . . .	6.7



# PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

Ⓒ

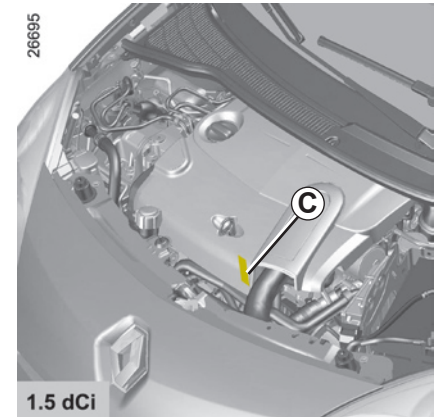
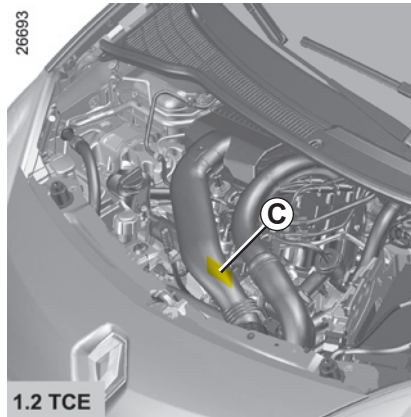
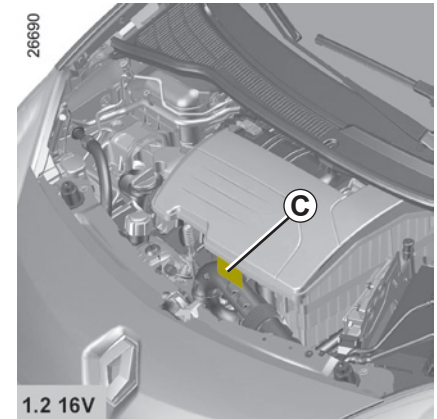
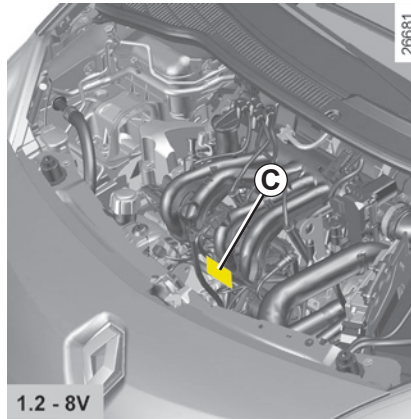


Les indications figurant sur la plaque moteur C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

## C - Plaque moteur ou étiquette moteur

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur

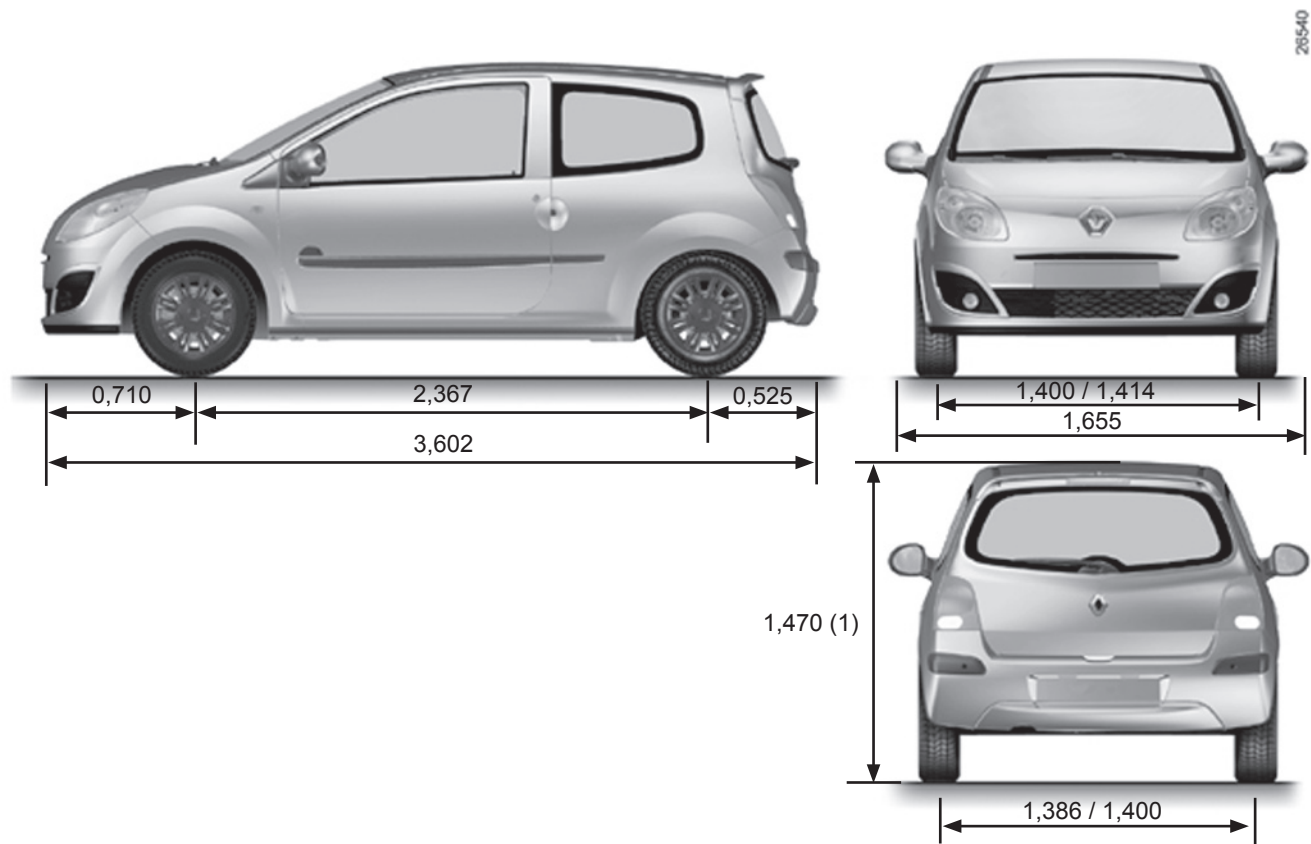


## CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

<b>Type moteur</b> (indiqué sur la plaque moteur)	D7F	D4F	1.2 TCE	K9K
<b>Cylindrée (cm<sup>3</sup>)</b>	1 149	1 149	1 149	1 461
<b>Type de carburant</b>	<p>Carburant sans plomb impérativement d'Indice d'Octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– d'indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ;</li> <li>– d'indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.</li> </ul>			<p>Gazole.</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>
<b>Bougies</b>	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>			–



## DIMENSIONS (en mètres)



(1) à vide

## MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	Société	Autres versions
<b>Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)</b>	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)	
<b>Masse Remorque Freinée</b>	s'obtient par calcul : <b>MTR - MMAC</b>	
<b>Masse Remorque non Freinée</b>	350	
<b>Charge admise sur le point d'attelage</b>	65	
<b>Charge admise sur la galerie de toit</b>	60 (y compris dispositif de portage)	

### Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
  - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
  - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## **PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS**

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule.

En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## A

ABS .....	2.12
accessoires .....	5.30
aérateurs .....	3.2 → 3.3
afficheur .....	1.50 – 1.51 → 1.53
aide au parking .....	2.26 → 2.27
airbag .....	1.20 → 1.23 – 1.25 – 1.26
désactivation airbags passager avant .....	1.38 → 1.39
air conditionné .....	3.7 → 3.8 – 3.9 → 3.17
alarme sonore d'oubli d'éclairage .....	1.58
allume-cigares .....	3.30
anneaux d'arrimage .....	3.38
anneaux de remorquage .....	5.25 → 5.26
anomalies de fonctionnement .....	5.31 → 5.36
antipollution	
Conseils .....	2.8 → 2.10
antivol (contacteur) .....	2.2
appuis-tête .....	1.11 – 1.12
arrêt du moteur .....	2.3
assistance au freinage d'urgence .....	2.13
assistance de direction .....	2.6
autonomie de vidange .....	1.53
avertisseurs sonore et lumineux .....	1.61
avertisseur sonore .....	2.23

## B

balais d'essuie-vitres .....	5.9
banquette arrière .....	3.33
barres de toit .....	3.39
batterie .....	4.10 – 4.11
dépannage .....	5.19 → 5.20
boîte de vitesses Quickshift .....	2.21 → 2.25

## C

cache-bagages .....	3.37
capacités huile moteur .....	4.7

capacité du réservoir carburant .....	1.65
capot moteur .....	4.2 → 4.3
caractéristiques moteurs .....	6.4
caractéristiques techniques .....	6.2 → 6.3
caravanage .....	5.25 → 5.26
carburant	
Conseils d'économie .....	2.8 → 2.10
qualité .....	6.4
remplissage .....	1.66
catalyseur .....	2.4
ceintures de sécurité .....	1.16 → 1.17 – 1.18 – 1.19
cendrier .....	3.30
changement de lampes .....	5.13 → 5.15
changement de roue .....	5.5
changement de vitesses .....	2.6
charges remorquables .....	6.6
chauffage .....	3.4 → 3.6 – 3.7 → 3.8 – 3.9 → 3.17 – 3.18
clés .....	1.2 → 1.3
clé de secours .....	1.2
coffre à bagages .....	3.34 → 3.36
commandes .....	1.46 → 1.49 – 3.9
condamnation automatique des ouvrants en roulage .....	1.10
conditionnement d'air .....	3.7 → 3.8 – 3.9 → 3.17 – 3.18
conduite .....	2.2 – 2.8 → 2.10
conseils pratiques .....	2.8 → 2.10
contacteur de démarrage .....	2.2
coup d'œil rapide .....	0.2
crevaison .....	5.5

## D

dégivrage	
vitre arrière .....	3.15
dégivrage/désembuage de lunette arrière .....	1.64 – 3.15
démarrage moteur .....	2.2 – 2.3
désactivation airbags passager avant .....	1.38 → 1.39

# INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

désembuage	
vitre arrière.....	3.5
dimensions .....	6.5
direction assistée.....	2.6
dispositifs complémentaires aux ceintures.....	1.24 – 1.25
dispositifs de protection latérale .....	1.25
dispositifs de retenue complémentaires .....	1.26
aux ceintures avant.....	1.20 → 1.23

## E

éclairage :	
extérieur.....	1.56 → 1.59
intérieur.....	3.19 – 5.17 → 5.18
éclairage de coffre	
remplacement des lampes.....	5.18
éclairage extérieur d'accompagnement .....	1.57
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes.....	5.17 → 5.18
économies de carburant.....	2.8 → 2.10
enfants.....	1.27 → 1.39
enjoliveurs .....	5.4
entretien .....	2.8
entretien :	
carrosserie.....	4.12 → 4.13
garnitures intérieures .....	4.14
environnement.....	2.11
essuie-vitre/lave-vitre .....	1.62 → 1.63
essuie-vitres .....	1.64

## F

feux arrière	
éclaireurs de plaque d'immatriculation .....	5.15
remplacement des lampes.....	5.13
feux avant	
remplacement des lampes.....	5.10 → 5.12

feux de stop	
remplacement des lampes.....	5.14
feux :	
de brouillard .....	1.59 – 5.12 – 5.13
de croisement .....	1.57 – 5.11
de détresse .....	1.61
de direction .....	1.61
de position .....	1.56 – 5.11
de recul .....	5.13
de route.....	1.58 – 5.11
de stop .....	5.13
éclaireurs de plaque d'immatriculation .....	5.15
indicateurs de direction.....	5.11 – 5.13
répétiteurs latéraux .....	5.16

## filtre

à gazole .....	2.8
filtre :	
à air.....	2.8
à huile .....	4.7
freinage d'urgence.....	2.13
frein à main.....	2.7
fusibles .....	5.22 → 5.24

## G

galerie	
barres de toit.....	3.39
gonflage des pneumatiques .....	0.4 → 0.5

## H

haut-parleurs	
emplacement .....	5.28 → 5.29
heure .....	1.40 → 1.41
huile moteur.....	4.4 → 4.6 – 4.8 → 4.10

## I

identification du véhicule .....	6.2 → 6.3
----------------------------------	-----------

# INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.31 → 5.36
indicateurs.....	1.50
Isofix.....	1.32 – 1.34 – 1.35

## J

jauge d'huile moteur.....	4.4 → 4.6
---------------------------	-----------

## L

lavage.....	4.12 → 4.13
lave-vitres.....	1.62 → 1.63 – 1.64
lève-vitres.....	3.20 – 3.21 → 3.22
levier de vitesses.....	2.6 – 2.15
limiteur de vitesse.....	2.14 → 2.16
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.9
lunette arrière	
désembuage.....	3.5 – 3.15

## M

marche arrière	
passage.....	2.6
masses.....	6.6
miroirs de courtoisie.....	3.23
mise en route du moteur.....	2.3
moteur	
caractéristiques.....	6.4
MP3.....	3.30

## N

niveau d'huile moteur.....	4.4 → 4.6 – 4.8 → 4.10
----------------------------	------------------------

## O

ordinateur de bord.....	1.51 → 1.53
-------------------------	-------------

## P

pare-brise.....	3.23
pare-soleil.....	3.23
particularité des véhicules diesel.....	2.5
particularité des véhicules essence.....	2.4
peinture	
entretien.....	4.12 → 4.13
référence.....	6.2 → 6.3
pièces de rechange.....	6.7
piles (télécommande).....	5.21
plafonnier.....	5.17
plaques d'identification.....	6.2 → 6.3
pneumatiques.....	2.10 – 5.6 → 5.8
portes.....	1.6 → 1.9
porte de coffre.....	3.34 → 3.36
poste de conduite.....	1.42 → 1.43
pot catalytique.....	2.4
prééquipement radio.....	5.28 → 5.29
pression des pneumatiques.....	0.4 → 0.5
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.20 → 1.23 – 1.24 – 1.25
prise accessoires.....	3.30
projecteurs	
additionnels.....	5.12
antibrouillard.....	5.12
remplacement des lampes.....	5.10 → 5.12

## Q

qualité d'huile moteur.....	4.7
qualité du carburant.....	1.65

## R

radio.....	5.28 → 5.29
rangements.....	3.26 → 3.29
réglage des projecteurs.....	1.60
réglage des sièges.....	3.32

## INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

réglage de la position de conduite.....	1.16 → 1.17
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.60
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.14 → 2.16 – 2.17 → 2.20
régulateur de vitesse.....	2.17 → 2.20
remorquage	
attelage.....	5.25 → 5.26 – 5.27
dépannage.....	5.25 → 5.26
répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.16
réservoir carburant.....	1.65 → 1.66
retroviseurs.....	1.54 → 1.55
rodage.....	2.2
roues (sécurité).....	5.6 → 5.8
roue de secours.....	5.2

### S

sécurité enfants.....	1.27 → 1.39
sièges	
réglage.....	1.11 – 1.12 – 1.13 → 1.15 – 3.31
sièges arrière	
Fonctionnalités.....	3.32
sièges chauffants.....	1.13
signalisation éclairage.....	1.56 → 1.59
signal danger.....	1.61
système antiblocage des roues : ABS.....	2.12
système de retenue enfants ..	1.32 – 1.33 – 1.34 – 1.35 – 1.36

### T

tableau de bord.....	1.46 → 1.49 – 1.50 – 1.51 → 1.53
tablette arrière.....	3.35 → 3.36
télécommande de verrouillage.....	1.2 → 1.3 – 1.4
télécommande de verrouillage électrique des portes	
piles.....	5.21
témoins de contrôle.....	1.46 → 1.49
température extérieure.....	1.40 → 1.41
toit ouvrant.....	3.24 → 3.25
transport d'objets	
dans le coffre.....	3.38

### U

utilisation hivernale.....	5.8
----------------------------	-----

### V

ventilation.....	3.4 → 3.6 – 3.7 → 3.8 – 3.9 → 3.17 – 3.18
verrouillage des portes.....	1.4 – 1.5 – 1.6 → 1.9
vidange moteur.....	4.7
vide-poches.....	3.26 → 3.29
volant de direction	
réglage.....	1.55

### W

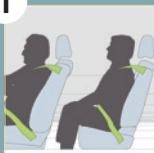
warning.....	1.61 – 2.13
--------------	-------------





## 4 GESTES SIMPLES\* POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
  - même pour les petits trajets
  - même si votre véhicule est équipée d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.



8 2 0 0 7 9 0 4 6 9

\* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.



RENAULT

Bonne route !